

# Le Rappel Républicain

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

Lundi 16 Mai 1904

Deuxième Année. — N° 137

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent  
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL REPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent  
le N°

ABONNEMENTS...  
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 » 12 » 24 »  
Etranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

## ELECTIONS DES MAIRES -- UN DISCOURS DE M. DOUMER

### FAITS DU JOUR

M. Berger, ministériel, a été élu sénateur du territoire de Belfort, M. Brage de la Ville Moysan, antiminstériel, a été élu sénateur de l'île-et-Vilaine.

On a procédé, dans la plupart des communes, à l'élection des municipalités. A Marseille, où M. Chanot a été réélu maire, de violentes manifestations se sont produites.

M. Doumer, dans une fête mutualiste, a prononcé un important discours politique qui est une critique du gouvernement.

M. Augagneur a été réélu maire de Lyon par 43 voix sur 54 votants.

Les brigands chinois ont attaqué les troupes russes de la Mandchourie.

Guillaume II a prononcé un discours à Sarrebruck ; il a évoqué les souvenirs de la guerre de 1870.

### OPINIONS

#### Les Vacances de Pelletan

Lorsqu'il prédisait à ses futures destinées ministérielles en démolissant les ministères, M. Camille Pelletan était l'ennemi des vacances et montrait pour les voyages une invincible horreur. Il refusait à ses habitudes souffre-douleurs l'appréciable plaisir d'être enfin seuls et n'arrivait point à s'expliquer cette humeur vagabonde qui dispersait aux quatre coins du monde tous ses collègues.

S'il n'en restait qu'un, il était celui-là et M. Pelletan se transformait, à lui tout seul, en commission de permanence.

Il ne respirait à son aise que dans l'atmosphère du Parlement ; partout ailleurs, il étouffait. Hypochondriaque et morose, il pliait, il succombait sous le poids d'un impitoyable spleen. Il en voulait à ces lâcheurs de lui ravir, pour un temps, les délicates jouissances que le jeu de massacre procure et cette agréable occupation qui consiste à amener le mille sur des têtes de ministres métamorphosés en têtes de Turcs.

Quelle mouche les piquait ? Existait-il un rivage plus attrayant que les rives de la Seine ? Est-il un casino plus amusant que le Palais-Bourbon ? Quel parc peut se comparer au jardin de la présidence, avec ses arbres, ses taillis, ses pelouses, ses merles qui volent et qui sifflent ? Ne saurait-on, entre deux séances, satisfaire son goût pour les excursions en prenant le bateau pour Surannes et, si quelque manie de propreté vous tourmente, remplacer, entre deux scrutins, l'eau amère de l'océan par l'eau douce d'une baignoire ?

Aussi, chaque fois qu'approchait l'heure terrible d'une séparation, M. Pelletan multipliait ses efforts et ses discours. Très ingénieux, il découvrait et tirait de leurs cachettes un tas de lois, de réformes, et en composait un ordre

du jour très propre à le satisfaire, car il eût exigé pour le moins deux années d'un labour ininterrompu. Mais il parlait dans le désert. Les autres ne l'écoulaient que d'une oreille distraite, en consultant l'indicateur des chemins de fer, étalés sur leurs pupitres.

Devenu ministre, son humeur change et ce sédentaire tourne au chemineau.

Tandis que M. Combes, courbé sur des feuilles de papier couvertes de chiffres, fabrique avec beaucoup de sueur et de mauvaise foi des statistiques électorales, M. Pelletan voyage.

Son âge mûr se plait aux déplacements, qui ne profitent point à la seule jeunesse. Il cherche à s'instruire et ne dédaigne pas ce qu'on appelle aujourd'hui les leçons de choses. Semblable à ce ministre de l'instruction publique, insuffisamment ferré sur les plus élémentaires principes de l'art de parler et d'écrire correctement en français, qui avait entrepris une tournée à travers les collèges avec l'espoir d'acquiescer quelques bribes de science en écoutant les propos des écoliers, le subordonné de M. Tissier s'entretient familièrement des choses de son métier avec des syndicats vaguement maritimes.

Trop parler donne soif, et ce ministre qu'une incurable pépie tourmente tient ses palabres autour de tables qui plient sous le poids d'apéritifs, autour d'un bol de punch ou d'un saladier de vin à la française. Rien n'étant petit pour les grands ce sont apéritifs, vins et punch d'honneur. Il ingurgite ainsi des boissons très diverses, en même temps qu'il orne et meuble son esprit de connaissances très variées.

M. Pelletan se hasarde parfois sous les tentes des Arabes et se forme, en la compagnie des fils du désert, à cette éloquence orientale où, autrefois, excellait M. Jourdain. Il est passé maître, du premier coup et sans apparent effort, dans cette phraseologie abondante en images : « Je vous souhaite toute l'année votre rosier fleuri... Que la pluie des prospérités arrose en tout temps le jardin de votre famille... Je vous souhaite la force des serpents et la prudence des lions. » Quand il dit cela, en humectant d'un breuvage fortement épicé ses lèvres toujours sèches et son gosier où il semble que tout le sable du Sahara ait passé, on croit voir un turban s'enrouler autour de sa tête, un burnous flotter sur ses épaules et ses pieds de voyageur se chauffer de babouches.

Cet amiral des grandes tentes abandonne ce ton et ce costume pour emprunter à la diplomatie son langage et son uniforme, car, dans la troupe gouvernementale, il joue les travestis. On entend soudain comme un bruit de vitres brisées ; l'Europe s'étonne, regarde et constate que ce n'est rien. C'est tout simplement, en effet, M. Pelletan qui, après boire, fait, entre deux hoquets, la leçon aux rois et distribue des avertissements aux peuples. Il en use avec les uns et les autres exactement comme il en usa longtemps avec les ministres : il fait pleuvoir dans leurs jardins et lance sur leurs fenêtres une grêle de cailloux.

Au début, il emmena, dans ses pégrinations à travers l'immense monde et sur la vaste mer, de jolies compagnons : M. Tissier, boxeur émérite, et M. Vallé, qui n'engendre point la mélancolie. Le premier trompait les ennemis de la navigation en tirant la savate contre les amiraux et le second, naturellement jovial, égayait les escaliers par d'aimables facéties aux dépens de MM. du clergé.

M. Pelletan voyage aujourd'hui en famille avec la simplicité austère d'un Spartiate. Il s'accroche à un modeste cuirassé comme yacht de plaisance, d'une flottille pour escorte et pourvu que les mets soient délicats, les vins généreux, le champagne frappé à point, la bière fraîche et les apéritifs abondants, il se tient pour satisfait ou presque, car il sait que le sage se contente de peu.

Il fait des jaloux et quelques grincheux lui reprochent de vivre comme un coq en pâte aux frais de la princesse, de trop tourner au despote fainéant dont le maire du palais se montre démesurément actif. Mauvaises querelles. D'abord, en ce qui concerne les involontaires générosités de la princesse, ce sont là délicatesses, scrupules bons tout au plus pour des ministres républicains et ceux du Bloc prennent naturellement leur bien où ils le trouvent ; ensuite, comme dit l'autre, il ne suffit pas de bien manger et de bien boire, il faut encore se reposer.

mandées, c'est certain ; mais elles finiront par s'user.

Les Japonais s'affaibliront d'autant plus qu'ils s'éloigneront de leur base d'opération ; et puis, leurs ressources en argent et en hommes sont forcément limitées. Quand ils seront épuisés, les Russes prendront l'offensive et les jeteront à la mer, l'épée dans les reins, c'est inévitable.

Il n'y a pas de force capable de résister à la Russie. Les soldats du Mikado pourront gagner vingt batailles ; ce ne seront que des victoires à la Pyrrhus. Ils y mettront le temps, mais, lorsqu'il arrive, les Russes seront victorieux. — E. M.

### INFORMATIONS

Paris, 15 mai.

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS. — On attend la fin des négociations en cours entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur d'Espagne, au sujet de l'accord anglo-français relatif au Maroc pour annoncer officiellement le voyage du roi Alphonse XIII à Paris.

Ce voyage aurait lieu en septembre prochain.

VOYAGE D'ÉTUDES MILITAIRES. — Le général Duchesne, membre du conseil supérieur de la guerre, et le général Datsien, commandant le VI<sup>e</sup> corps, accompagnés des généraux Courbassier, de Torcy et Besson, et de nombreux officiers d'état-major, ont quitté aujourd'hui Châlons-sur-Marne se dirigeant sur Pont-à-Mousson et Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).

Ils dirigeront pendant un semaine sur la frontière de l'Est et sur les bords de la Meuse un voyage d'exploration et d'études.

Les états-majors de cinq corps d'armée prennent part à cet important déplacement et composent les cadres d'un grand état-major d'armée.

LA PROTESTATION DU PAPE. — Les journaux ministériels continuent, à tour de rôle, leur campagne contre M. Delcassé, en faveur du rappel de M. Nisard.

C'est le tour, aujourd'hui, de l'Aurore et de M. Ranc, l'Emancipation grise du gouvernement de M. Combes. M. Ranc parle en maître : « Le Pape s'est trouvé offensé et il a protesté. Le ministre des Affaires étrangères lui a fait dire que le gouvernement français ne pouvait accepter sa protestation, ni dans la forme, ni dans le fond. Si M. Delcassé croit que cette petite cérémonie inéluctable de M. Nisard et M. Merry de Val sera pour l'union et pour le gouvernement une satisfaction suffisante, je l'avertis qu'il sera seul de son avis. »

### ELECTIONS SÉNATORIALES

Paris, 15 mai.

Deux élections sénatoriales avaient lieu aujourd'hui. Voici les résultats :

TERRITOIRE DE BELFORT

M. Berger, ministériel... 96 élu  
M. Armand Vieillard, anc. dép. pr... 82

Il s'agissait de remplacer le général Japy, progressiste, décédé.

ILE-ET-VILAINE

Inscrits : 1.443. — Votants : 1.442.  
M. Brage de la Ville-Moysan, ant. 627 élu  
M. Martin-Métairie, ministériel, 507

Il s'agissait de remplacer M. Guérin, progressiste, décédé.

### UN DISCOURS DE GUILLAUME II

Sarrebruck, 15 mai.

Dans un discours prononcé à l'Hôtel de Ville, l'empereur Guillaume a rappelé l'année 1870 au cours de laquelle son aïeul Guillaume I<sup>er</sup> se rendant sur le champ de bataille, passa à Sarrebruck. Il a dit que c'est grâce à l'action de Guillaume I<sup>er</sup> que Sarrebruck n'était plus une ville frontière, puis il a ajouté : « Comme nous avons la conscience pure et que nous ne cherchons de querelle nulle part, Dieu nous assistera encore, si jamais nos dispositions pacifiques sont en butte à des entreprises de violence hostile. »

### Un Discours de M. Doumer

A une fête de mutualité. — Grand discours politique de M. Doumer. — Un programme : Réformes, concordat, patriotisme.

Paris, 15 mai.

Aujourd'hui à midi à eu lieu un banquet organisé par le Comité mutualiste des associations ouvrières de production, pour fêter le succès remporté par ses associations à l'exposition d'Hanoi. M. Doumer, député, président d'honneur ; Buisson, directeur du travail, parmi les autres invités, au nombre d'un millier environ, citons MM. Siegfried, Paul Delombre, Lockroy, Astier, Henry Maret, Messimy, Ch. Bos, Pusch, Emile Cère, Chaumet, Klotz, Gervais Denechau, François Deloncle, Lhopiteau, Collis, Hubbard, députés ; Hanson, Chénieux, Pannier, Grébaud, Bellan, conseillers municipaux ; Mascaraud, président du comité du commerce et de l'industrie ; Mabilheau, directeur du Musée social ; Auricoste, directeur de l'Office colonial.

Au champagne, M. Favaron a rappelé le but des associations ouvrières. Il constate avec joie les progrès faits par les doctrines associationnistes dans le monde entier et se félicite des succès remportés à l'exposition d'Hanoi.

Il termine en remerciant M. Doumer et en lui portant un toast d'amitié reconnaissante.

« En levant mon verre en votre honneur, a-t-il dit, je rends hommage au démocrate coopérateur dont la vie publique est sans défaillance, comme la vie privée est sans reproche. »

Après quelques paroles de M. Thomé, commissaire général de l'exposition d'Hanoi, qui rend hommage aux efforts accomplis de nos députés associationnistes, M. Doumer prend la parole. Voici le résumé de son discours :

DISCOURS DE M. DOUMER

Il dit combien il est touché, sans être toutefois surpris, de la manifestation de confiance et de sympathie que veulent bien faire en sa faveur les associations ouvrières de production. Il rappelle que depuis bientôt vingt ans qu'elles sont en rapport avec lui, elles connaissent ses pensées et elles sa vie privée droite et toute unie. Elles savent son attachement à la République et à la démocratie laborieuse, et son ardent amour de la patrie.

Les attaques, les calomnies et les excommunications leur paraissent certainement moins odieuses que risibles quand elles sont lancées par des hommes qui se sont reconnus d'assignés pour exercer ce sacerdoce par une constante fidélité à leurs convictions, un accord parfait entre leurs actes et leurs paroles ou une vie sans tâche.

« Ce sont pas de vaines déclamations de rhéteur, mais une œuvre pratique de progrès social qui m'ont uni aux associations. C'est la recherche de la solution à apporter au grand problème de l'organisation du travail industriel par une réglementation basée sur la justice et de solidarité. Le gouvernement républicain a pour devoir d'encourager les associations, leur faciliter la marche, les aider à préparer l'avenir et les appeler à l'existence. Il doit faire modifier des lois qui ne sont pas prévues, qui les gênent et les entravent. Une bonne loi sur la coopération ouvrière et la participation aux bénéfices fera plus que tout autre, peut-être, pour préparer l'avenir. »

« Mais une loi de ce genre ne peut être sérieusement mise sur pied et surtout ne peut aboutir à un vote définitif qu'avec la collaboration et le concours actif du gouvernement. Il n'est en effet de rien de plus fort que le raisonnement, de l'organisation des retraites ouvrières. Le problème n'est pas insoluble, mais à condition qu'on s'y attache résolument, qu'on ne laisse pas passer les mois et les années sans

s'en occuper, en disant que c'est du temps gaspillé. »

C'est peut-être du temps gagné pour la quantité de quelques hommes ; c'est du temps perdu pour ceux qui croient que les paroles et les promesses sont viande creuse dont on ne peut nourrir indéfiniment la démocratie. Une solution s'impose qui ne dépassera pas nos forces financières, si l'on sait ne pas s'efforcer de traiter de la même manière des travailleurs dont la vie est dissimilable, si l'on sait se servir de l'admirable instrument qu'est la mutualité.

M. Doumer ajoute que l'institution des retraites ouvrières n'en sera pas moins coûteuse, comme sera coûteuse la réduction du service militaire à deux ans qu'il faut réaliser, parce que telle est la volonté du pays, parce qu'elle n'est pas incompatible avec une puissante organisation militaire, avec une entière conservation des forces de la France.

Il faut donc que nous ayons de bonnes finances, que nous sachions ménager nos ressources, que nous sachions calculer à l'avance la conséquence des mesures que nous décidons. Nous avons dans les dernières années de la législature, fait une œuvre financière modeste mais utile, nous avons remédié à une situation qui était mauvaise sans être inquiétante, nous avons assuré au budget et au régime l'ordre dans son vote. Le ministre des finances a obtenu pour cela dans le Parlement des concours qui n'ont pas été superflus. On pourrait se féliciter pleinement du résultat auquel on est arrivé dans cette matière si les réformes fiscales avaient été abordées.

Mais on a mis à en faire ajourner jusqu'à l'examen une habileté et une ingéniosité qui seraient admirables, si elles étaient appliquées à une meilleure cause, est cependant impossible qu'on ne remédie pas à l'injustice de nos systèmes d'impôts, qu'on ne puisse pas en France, et en France seulement, établir un impôt sur le revenu sans atteindre ni vexer, ni apporter une correction nécessaire à l'inégalité reconnue de la répartition des impôts de consommation.

L'orateur dit que ce sont là des réformes pratiques et positives qu'il faut réaliser et qui n'ont qu'un tort, c'est de pouvoir être abordées quand plus de la moitié de la législature est passée.

Depuis deux ans, nous pouvons dire, comme Siéyès, que « nous avons vécu » ; il a suffi, paraît-il, pour bien servir la République de faire de la politique anticléricale.

Est-ce que cela dit absorber toutes les forces gouvernementales et législatives ? Aucun républicain ne songe à renoncer à la politique anticléricale. Ce n'est pas seulement une tradition républicaine, c'est la tradition française. Oui, il faut défendre la société civile contre toute la mainmise, toute tutelle d'une religion quelconque. Mais il y a la manière et l'arbitraire, la brutalité maladroite n'ont jamais été de bons moyens pour servir une cause. J'ai connu des temps où pour faire moins de bruit qu'à présent on faisait beaucoup de bien.

Nous ne devons pas nous écarter de la tradition de la politique constante du parti républicain pour nous lancer dans des discours qui ne sont pas les nôtres, pour faire éroire que nous avons des dogmes et un credo, que nous faisons une politique de coteries et de clientèle.

La République est basée sur l'idée de justice égale pour tous. Elle est aussi la plus haute expression de l'intérêt général et du développement économique du pays. L'accroissement de ses forces productives doivent être la constante préoccupation de l'État. Il faut donc, à l'heure actuelle, à l'heure où nous sommes en France, nous ne devons pas nous écarter de la tradition de la politique constante du parti républicain pour nous lancer dans des discours qui ne sont pas les nôtres, pour faire éroire que nous avons des dogmes et un credo, que nous faisons une politique de coteries et de clientèle.

Nous ne devons pas nous écarter de la tradition de la politique constante du parti républicain pour nous lancer dans des discours qui ne sont pas les nôtres, pour faire éroire que nous avons des dogmes et un credo, que nous faisons une politique de coteries et de clientèle.

La politique extérieure, elle-même, est liée à cette prospérité, dit M. Doumer, qui rappelle un incident récent qui s'est produit au conseil supérieur du travail où il croit avoir démontré, avec l'acquiescement des ouvriers comme des patrons, qu'une politique d'activité, de défense des droits et des intérêts de la France dans le monde était la condition indispensable de notre activité industrielle.

Dans la concurrence commerciale on va aux forts et aux résous. Les peuples, comme les hommes sans courage, sans énergie, sans

FEUILLETON DU « RAPPEL REPUBLICAIN » du 16 Mai 1904 — 13 —

## ROGER-LA-HONTE

PAR Jules MARY

La villa semblait en deuil quand on entendait p's quelque part, la jolie voix cristalline de la petite qui fredonnait :

En passant devant une église  
On les prêtres chantent,  
Et dans leur joli chœur disaient :  
« Alleluia, alleluia. »  
Moi, je croyais qu'ils disaient :  
« Le diable est là ! »  
Et moi je m'enfuyais  
Tout hété que j'étais...

Et comme, depuis deux jours Suzanne était pas venue au jardin, la villa était triste.

Elle avait voulu rester dans la chambre de sa mère, n'essayant même pas de se distraire avec ses jouets, ni d'hâbler ses poupées, ni d'étudier sa leçon au piano. Henriette la faisait lire, écrire, coudre et tisser, le matin et le soir, — le reste du temps, Suzanne s'amusa, mais, depuis deux jours que la vie était bouleversée, la pauvre femme ne songeait plus à ces douces et maternelles occupations. — et l'en-

fant, de son côté, dont tous les nerfs vibraient d'épouvante eût été incapable de s'appliquer et de travailler.

M. Lacroix avait accompagné Henriette jusqu'à la villa, et il était monté avec elle. Au salon, où il resta, elle dit d'une voix brève :

— Ainsi, vous voulez parler à Suzanne ? Vous voulez l'interroger ?

— Il le faut. Je dois arriver à la vérité, dans l'intérêt de la justice...

— Mais savez-vous bien que si mon mari contre toute vraisemblance était coupable, ce serait horrible ce que vous allez faire là... obliger une fille, une enfant, à accuser son père !

— Non pas. Souvenez-vous que je cherche la vérité, de quelque côté que elle se rencontre. Ma joie serait grande de trouver M. Lacroix innocent. Et si j'interroge votre fille, ce n'est pas dans l'espoir — ce serait affreux comme vous le dites — qu'elle accuse son père, mais c'est avec le secret désir que sa déposition l'innocentera.

— Suzanne est délicate... nerveuse... fort impressionnable... Sa santé n'est pas et n'a jamais été très robuste... Epargnez-lui une aussi cruelle fatigue...

— Je vous promets d'user de tous les ménagements.

Elle baissa la tête, découragée et lentement se dirigea vers la chambre.

Suzanne était là, debout, qui avait tout entendu.

Elle tendit les bras à sa mère. Celle-ci la serra contre sa poitrine, dans une étreinte convulsive.

Et, en la couvrant de baisers, elle lui redit tout bas à l'oreille.

« Souviens-toi !... Souviens-toi !... Elle rentraient toutes deux au salon. — Va, dit la mère à l'enfant en lui montrant le commissaire, va auprès de ce monsieur qui veut te parler et réponds bien à ce qu'il te demandera.

Suzanne avança sans timidité et vint se placer entre les genoux de M. Lacroix qui l'enloura de ses bras et lui mit un baiser sur le front.

— Elle ne dira rien. Elle a sa leçon faite, murmura le magistrat.

Et doucement, en la flattant du bout du doigt sur la joue.

— Te rappelles-tu ce que tu as fait avant-hier soir, ma chère petite ?

L'enfant réfléchit un peu ; elle était fort pâle et avait les yeux fatigués ; mais son attitude ne marquait aucune timidité, aucune irrésolution. Elle répondit d'une voix ferme :

— Mais oui, monsieur, je me rappelle parfaitement.

— Et veux-tu me dire ce que tu as fait ?

— J'ai joué au jardin très tard ; j'ai arrosé les fleurs ; j'ai cueilli des fraises, puis j'ai fait un gros bouquet de roses que j'ai joué aussi avec de la salle à manger ; j'ai joué aussi avec une grande poupée que m'avait donnée le matin parce que c'était l'anniversaire de ma naissance... j'ai eu sept ans avant-hier, monsieur... papa est revenu tard... et je me suis couchée dans le lit de mère... avant son retour...

— Tu oublies beaucoup de choses...

— Peut-être bien... quoi donc ?

— Tu t'es couchée très tard... beaucoup plus tard qu'à l'ordinaire...

— C'est vrai... et pourtant je ne m'endormais pas...

— Sais-tu l'heure qu'il était ?

— Je ne sais pas, non, monsieur, mère le dira peut-être...

— Mais avant de te mettre au lit, tu étais au balcon.

— Avec maman, oui, monsieur...

— Et du balcon, qu'est-ce que tu as vu dans la rue ?

— Rien.

— Tu n'as pas vu un homme, celui-là même que tu attendais, ton père ? Tu ne l'as pas vu entrer dans la maison du voisin ?

— La voix de Suzanne se fit un peu plus tremblante.

— Non, monsieur, je ne me souviens pas de vous avoir dire là...

— Souviens-toi bien, mon enfant, tu as même appelé ton père en bavant des mains, parce que tu étais heureuse de le revoir... Et tu sais bien que tu as dit aussi « Tiens, père qui va chez le voisin ! » Et, un instant après, tu as entendu un coup de feu ? Pan ! qui a dû te faire beaucoup de peur ?

— Tu l'as vu entrer dans la rue ?

— Non, monsieur, je ne me souviens pas de vous avoir dire là...

— Souviens-toi bien, mon enfant, tu as même appelé ton père en bavant des mains, parce que tu étais heureuse de le revoir... Et tu sais bien que tu as dit aussi « Tiens, père qui va chez le voisin ! » Et, un instant après, tu as entendu un coup de feu ? Pan ! qui a dû te faire beaucoup de peur ?

— Voyons, raconte-moi la vérité, mon enfant...

— Mais, monsieur, je ne me souviens pas d'avoir dit tout cela...

— C'est un mensonge... et ce n'est pas beau de mentir... On a dû te dire cela souvent quand tu étais plus petite et que tu mentais... on a dû te punir... te mettre en pénitence... Et si je disais à ta mère de te

punir... de l'enfermer toute seule dans une chambre noire ?

— Mère ne me punit jamais que lorsque je l'ai mérité, monsieur.

Et la courageuse enfant regardait sa mère avec une tendresse infinie.

M. Lacroix se leva et fit quelques pas dans le salon, assurant du bout du doigt, coup sur coup, à deux ou trois reprises, ses lunettes sur son nez.

Assurément, il était ému par cet interrogatoire étrange, — dramatique — le seul peut-être de ce genre qu'il ferait dans sa carrière de magistrat.

Et s'il entraînait un peu de désappointement dans cette émotion, il y avait surtout de l'admiration pour cette enfant fielle et délicate, à l'énergie de laquelle il se heurtait sans pouvoir la briser.

Quelle femme elle serait plus tard, cette fille... vraiment forte... et quelle mère, elle... vraiment digne du nom de mère !

Henriette s'était assise auprès de la fenêtre. Lacroix lui tournait le dos, et comme il avait pris Suzanne sur ses genoux, l'enfant tout en répondant à ses questions pouvait voir sa mère.

Celle-ci devait à sa fille de son regard anxieux.

Elle sentait bien qu'elle vivait toute sa vie, et ces quelques secondes... La vie s'use vite à de pareils drames.

Elle écoutait parler Suzanne... ne respirant pas... et contraignant les convulsions de son cœur de ses deux mains crispées. Et le soleil ruisselait dans le salon, en une longue bande de lumière qui passait à travers les lames des persiennes où se

jouaient des myriades d'atomes invisibles de lair.

Et les oiseaux pépiaient et se battaient dans les feuilles des maronniers du jardin de Larouette.

— Madame, dit tout à coup Lacroix, je vous serais obligé de me laisser seul un moment avec votre fille.

— Quoi, monsieur, vous voulez ?

— Oui, madame... de votre chambre, dont la porte est ouverte, vous pouvez, du reste, entendre ce que je lui dirai.

Elle se dressa chancelante. En passant auprès de sa fille, elle se pencha et lui mit un baiser dans ses cheveux.

Elle lui dit son éternel mot, son éternelle prière :

— Souviens-toi !

Puis marchant et se tenant debout par je ne sais quelle force instinctive, — car elle ne sentait plus ses jambes, — elle traversa le salon sans plus se retourner et entra dans sa chambre.

Lacroix restait seul avec Suzanne.

Il vint se rasseoir où il était tout à l'heure et l'attira de nouveau sur ses genoux ; mais l'enfant résista et se tint debout près de lui.

L'expression de son regard avait changé.

Il y avait maintenant de la crainte. Sa mère partie, elle avait peur.

Et ses grands yeux effarés ne quittaient plus la porte de la chambre derrière laquelle elle venait de voir disparaître Henriette.

(A suivre.)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Installation de la Municipalité

Une première. — Anciens et nouveaux. — Dans la salle. — Le triomphe de l'Empereur. — La manifestation. — Election des adjoints. — La veste de Lavigne et Decléris. — Novel le réfractaire

AUTOUR DE L'HOTEL DE VILLE

On est en proie assurément à la population lyonnaise plus pressée à attendre, sur la place des Terreaux, le résultat de l'élection du maire et des adjoints. Non, la foule est aujourd'hui blâcée; elle ne s'élève plus pour si peu. Il faut, à son palais fatigué des ragouilles pimentées, des affaires plus croquillantes. L'élection d'Augagneur est élaborée et, depuis trois jours, on a prévu en petits comités la liste des adjoints que se communiquent, comme des argures, dans la foule qui reste impassible, quelques vieux barbes des clochers, de ces farouches radicaux socialistes, qui étaient républicains sous l'Empire. « Quand il y a du danger à l'étré », en somme, on distinguait à peine deux cents électeurs faisant la queue dans le vestibule de l'Hôtel de Ville pour trouver accès à la tribune réservée au public, et autant de badauds sur la place pronostiquant et cuisant sous le soleil.

LA SÉANCE

On ouvre donc la salle; les conseillers entrent en séance et choréont leurs sièges. Le hasard des voix a de cruelles ironies. Chat, tout au fond, dans le bi-dubout des bancs, a pris la place de Bize!, qui trône au centre. Notre ami Garnier coude son adversaire irréductible Arnould et s'encaudre d'Arnould. Irradéon Arnould à sa gauche son Elzévir Rivière. Oh! bonheur! Lavigne, étouffé se fait soutenir par le farouche Novel et tend la main à Vial qui aura, pour lui rendre ses forces — que le Ballot n'empêchera plus — des trésors pharmaceutiques. Gadoud, Manu — *militari* est absent — Gorjus, qui ne faut pas confondre avec ..., pas plus que Piaton, avec ..., se serrent les phalanges sous le même panneau criard de Mlle Gornillac. Herriot et Godard, deux savants, se pressent l'un contre l'autre avec effusion. M. Gourju retrouve Marieton, son collègue du conseil général, toujours fermé et solennel pour faire croire une idée à lui germée. Carle le félicite. Volant, Marr, Rognon, Les malheureux! Comment, pendant quatre ans, pourrions-nous voir défiler ces noms curieux sous votre plume!

Mais l'Empereur a fait un geste; chacun s'assied et M. Augagneur daigne serrer la main à ses voisins d'une heure, Cadet et Rognon, deux amis; tandis qu'après appel et lecture des décrets et arrêtés protocolesques, M. Gailleton, doyen d'âge, va prendre la présidence.

M. Jacquier, se vieillissant à tort, avait, paraît-il, préparé, en style de Guignol, le discours du doyen; discours rentré, hélas! et qui regretteront les générations futures. L'état civil du père Antoine planait sur l'acte de naissance de Jacques et M. Gailleton ouvre les scrutins sans phrases ni préambules.

L'ÉLECTION DU MAIRE

Aussitôt les huissiers circulent, que bientôt vont voter les huissiers sur le bureau de M. Gailleton, encadré des plus jeunes du conseil: MM. Cusset, Marro et Renard. D'une voix sombre et cavernoise, comme on dirait au mélo des Célestins, M. Gailleton proclame le scrutin.

Volants: 54. — Majorité absolue: 28. Ont obtenu: MM. Augagneur, (élu) 49 voix; Lavigne, 1; Blancs, 5.

ALLOCATION DE M. AUGAGNEUR

En prenant possession du fauteuil, M. Augagneur prononce l'allocution suivante: Messieurs, Je vous remercie de vos suffrages; représentants autorisés de la population lyonnaise, vous m'avez fait presque unanimement votre choix. Venant après l'imposante manifestation électorale du 1<sup>er</sup> et du 8 mai, le vote du Conseil municipal est une réponse décisive à ceux qui se sont insinués les détracteurs systématiques de l'œuvre poursuivie pendant les quatre années dernières. Le parti de la République sociale est allé au combat franchement, loyalement, et a remporté la victoire la plus écrasante sur le parti de la réaction sociale et sans compromis. De ce triomphe, Messieurs, nous nous réjouissons tous sans nous en enorgueillir. Nous ne nous en attribuons pas le mérite, mais nous le remercions sur cette démocratie lyonnaise que nous avons montrée une si merveilleuse perspicacité pour distinguer les programmes des véritables intentions des candidats; une si merveilleuse discipline pour maintenir réunis tous les éléments du bloc, contre toute tentative de dissidence. A cette occasion de la démocratie, nous répondrons en mettant à son service toute notre activité, toute notre intelligence. Nous ne nous autorisons pas de nous en vanter, mais nous nous reposons dans la contemplation saine et désintéressée de l'œuvre accomplie. Et je suis, messieurs, que je ne puis complier sur votre collaboration sans arrière-pensée; je sais que, vous et moi, nous n'agissons jamais que pour le triomphe de nos idées communes, pour nous rapprocher de notre idéal, dans l'intérêt de la République. Je ne puis donc, je le dis, comme l'auront brillamment d'un labeur fécond de quatre années, pour la cause de la République démocratique et sociale.

LES ADJOINTS A LA MAIRIE CENTRALE

On passe à l'élection des adjoints à la mairie centrale. ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT. Volants: 54. — Majorité absolue: 28. MM. Beauvillage, 46 voix; Lavigne, 2; Blancs, 6. M. Beauvillage est élu premier adjoint.

ÉLECTION DU DEUXIÈME ADJOINT. Volants: 54. — Majorité absolue: 28. MM. Cadet, 47 voix; Lavigne, 1; Blancs, 6; Roussang, 1; Rivière, 1. M. Cadet est élu deuxième adjoint.

ÉLECTION DU TROISIÈME ADJOINT. Volants: 54. — Majorité absolue: 28. MM. Victor Fort, 44 voix; Lavigne, 2; Blancs, 1; Roussang, 1; Rivière, 1. M. Victor Fort est élu troisième adjoint.

ÉLECTION DU QUATRIÈME ADJOINT. Volants: 54. — Majorité absolue: 28. MM. Mermillon, 43 voix; Lavigne, 8; Blancs, 3. M. Mermillon est élu quatrième adjoint.

ÉLECTION DU CINQUIÈME ADJOINT

Volants: 54. — Majorité absolue: 28. MM. Herriot, 28 voix; Decléris, 23; Blancs, 3. M. Herriot est élu cinquième adjoint.

LES ADJOINTS D'ARRONDISSEMENT

Premier arrondissement: MM. Faure, 50 voix; Godard, 35; élus. MM. Bize!, 8 voix; Jacquet, 7; Lavigne, 4. Deuxième arrondissement: MM. Arnould, 42 voix; Arnould, 40; élus. Troisième arrondissement: MM. Bataille, 47 voix; Veyron, 43; élus. Quatrième arrondissement: MM. Thévenon, 41 voix; Gadoud, 38; élus. Cinquième arrondissement: MM. Marieton, 44; Volider, 33; élus. Sixième arrondissement: MM. Gurtelin, 38 voix; Roux, 37; élus.

La nouvelle municipalité est donc constituée. La première séance publique est fixée à mardi prochain, à huit heures.

L'ADRESSE AU GOUVERNEMENT

Avant de lever la séance, M. Augagneur propose au conseil le vote d'une adresse de félicitations à M. Combes, qui est ainsi conçue: Le Conseil, Après avoir constitué sa municipalité, adressé à M. Combes, président du conseil des ministres, l'expression de ses sympathies et exprimé son désir de lui voir continuer une politique d'action démocratique en assurant l'émancipation intellectuelle du pays par la lutte contre l'Église et l'émancipation économique du prolétariat par la promulgation des lois sociales nécessaires. Cette adresse est votée à mains levées; la contre-épreuve réunit trois voix, celles de MM. Gourju, Nové-Jossard et Novel. M. Garnier a quitté depuis quelques minutes la séance. Le citoyen Novel est aussitôt entouré dans la cour de l'Hôtel de Ville. — Pourquoi j'ai voté contre l'adresse à M. Combes, dit-il? Parce que, comme socialiste, je ne puis approuver les actes d'un ministre bourgeois. — Voilà, lui, « l'évoitisme », qui garde son droit intégral (?) à vote criminel pour le gouvernement. Il ne pouvait refuser cela à M. Augagneur, son compagnon de liste. Ainsi se termine cette première séance qui a présidé à l'installation de notre nouvelle municipalité.

FRANCOUAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEURBANNE

A 10 heures 1/2, le nouveau conseil s'est réuni dans la salle des séances. La première séance était présidée par M. Bourgey, doyen d'âge, M. Kalm, secrétaire. M. Bourgey a donné lecture de la loi, puis les élections du maire et des deux adjoints ont eu lieu.

Election du Maire

Ont obtenu: MM. Dumière, maire sortant, (élu) 20 voix; Baratin, 6; Voyant, 1.

Election des Adjoins

MM. Voyant, premier adj. sort. (élu) 19 voix; Baratin, 3; Grandjean, 2; Joly, 1; Joly Jean, deux adj. sort. (élu) 19 voix; Perroncel Alexis, 5; Truchet, 2; Truffaut, 1.

L'administration reste comme elle était ci-devant. M. le maire et MM. les adjoints ont pris tour à tour la parole et ont remercié leurs collègues de leur confiance. Tous n'ont qu'un seul but, c'est de lutter à outrance contre l'anxiété.

M. le docteur Grandjean au nom de... (nous les socialistes) a déclaré qu'il fallait marcher la main dans la main et le sien s'intitulait socialistes; il ne suit pas pourquoi, mais enfin, toujours est-il qu'il a offert le soutien à la municipalité des quatre socialistes-anxiétéux; mes Dieu! t'avez maigre, M. le docteur aurait pu trouver mieux.

Nolans en passant — et avec nous beaucoup d'électeurs l'ont remarqué — qu'un lieu de tendre la main dans la main et le cours Lafayette pour aller rendre compte de ce qui s'était passé au blackboulé Jodan.

Allons! allez-le, docteur, malgré la lettre qui vous avait été écrite par les citoyens socialistes vous conseillant de donner votre démission avant l'élection du maire, vous avez tenu à conserver votre édilité et surtout voté B. de B. qui bientôt sera scindé en trois, nous l'espérons.

Le nouveau Conseil comprend 23 anti-anxiétéux et quatre anxétéux. La politique (nouvelle) à Villeurbanne n'est pas la nôtre, mais nous savons que ces 23 feront leur devoir contre l'anxiété et si nous sommes bien renseignés, malgré tous les Augagneur, l'anxiété ne se ferait pas avant quatre ans. G. S.

DANS LA RÉGION

RHONE

Sainte-Foy. — 21 votants. — Maire: Baron du Marais, 16 voix; élu. Barral, 3 voix; Ricard, 2 voix. Premier adjoint: 19 votants. Milloud, 14 voix; élu. Davoulet, 3 voix. Deuxième adjoint: — Jussaud, 19 voix, élu. Commission des finances: MM. Vincent, Verzier, Charbin, Verzieux, Ricard, Damas, Barri, Millon, Cottet. Bureau de bienfaisance: MM. Verzieux, Maudier. Commission de l'Hospice: MM. Milloud, Fodé. Secrétaire du conseil: M. Vincent. Tassin-la-Demi-Lune. — Dix-neuf conseil municipal s'est réuni hier, à huit heures du matin. M. Galland, doyen d'âge, présidait l'assemblée et la prie de choisir un maire. M. Marin, maire sortant, est réélu par 13 voix. M. Marin remplace ensuite M. Galland à la présidence et fait procéder à l'élection des adjoints. M. Boiz est élu premier adjoint. M. Puyrier deuxième, tous deux par 13 voix. Nos pronostics ont été exacts. Tous ceux que nous avons désignés comme ayant le plus de chance d'arriver premier ont été élus.

Herté, n'imposent pas l'estime et ne jouissent d'aucune autorité. La paix dont on est anéanti à vouloir maintenir les bienfaits à notre pays, n'est assurée que si nous sommes puissants et vigilants, si nous savons accepter toutes les charges qu'impose le poids de notre indépendance. Nos alliés du grand empire russe, dont le souverain est pacifique entre tous, ont vu qu'il ne suffit pas de vouloir la paix pour la conserver.

ÉLECTION DES MUNICIPALITÉS

On a procédé aujourd'hui, dans la plupart des communes, à l'élection des maires et adjoints. Voici les résultats qui nous sont parvenus: Marseille. — La séance d'installation du nouveau conseil municipal a été très mouvementée. M. Allard, doyen d'âge, venait de prendre la présidence pour procéder à la nomination du maire lorsque M. Fleissières a demandé la parole et malgré les observations du président qui lui a fait remarquer que la loi lui faisait un devoir de la lui refuser avant l'élection du maire. M. Fleissières a persisté à vouloir parler. Sa voix était couverte par les cris de l'assistance. C'est au milieu du plus grand tumulte qu'on a procédé à l'élection du maire et des douze adjoints. M. Chanot est élu maire.

La Guerre Russo-Japonaise

LES NÉGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES. Paris, 15 mai. On mande de Saint-Petersbourg au *Mémorial Diplomatique*: « Dans les cercles bien informés, on assure que le gouvernement impérial publiera prochainement le correspondance échangée entre le ministre des affaires étrangères, le général Mikoukoff et le baron de Rosen, ex-ministre de Russie à Tokio, avant l'ouverture des hostilités. Cette publication, attendue avec impatience, est considérée comme d'autant plus nécessaire que les documents que le gouvernement mikoukonal fait paraître sur ces négociations ont causé en Russie une vive émotion. L'impression générale est que la correspondance japonaise, fort habilement présentée, tend notamment à établir devant le monde civilisé que le Japon n'aurait rompu les pourparlers qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, poussé à bout par les procédés dilatoires de la Russie, sur laquelle il entend faire peser la responsabilité de la rupture diplomatique et de ses conséquences. On a l'impression que le Japon a eu l'intérêt de ne pas avoir le gouvernement japonais, en vue du règlement final, à faire précéder cette opinion, mais pour compléter formellement que la publication des documents russes remettra à cet égard toutes choses au point. »

Singulier Suicide

Madrid, 15 mai. Une dépêche privée de Jaen dit qu'un individu étranger à la localité, qui a été arrêté avant-hier sous prétexte qu'on le soupçonnait être anarchiste, a été trouvé hier matin pendu dans sa cellule. Aucun document sur le cadavre. L'imparcial dit que le suicidé serait un Français qui, pour se pendre, avait employé deux mouchoirs. Au moment de son arrestation il avait déclaré que le conseil de France à Linars le connaissait. Des renseignements ont été demandés à ce fonctionnaire.

ODYSSEE D'UNE AMÉRICAINE

Paris, 15 mai. Nous avons reproduit, hier, la première version donnée de l'aventure de miss Arabella Farr Crane. Il paraît, aujourd'hui, que cette aventure est beaucoup moins romanesque que nous ne l'avions cru tout d'abord. Au lieu d'une histoire

d'amour, ce ne serait qu'un simple quet-apens, et le jeune gentleman anglais White ne serait qu'un ignoble individu. Si nous en croyons le récit fait par la jeune Américaine, qui est née en 1879 et appartient à une excellente famille, aux gendarmes qui la trouvèrent errante sur la route de Bui à Flavoull, White l'aurait conduite dans une maison où se trouvaient déjà plusieurs jeunes femmes et dont la maîtresse, âgée d'environ quarante ans, avait les cheveux rouges et parlait très bien l'anglais. Quand s'étant rendu compte de l'endroit où elle se trouvait, elle voulut partir, on le lui refusa et lui riant au nez et, pour la consoler, on lui offrit du champagne. Ce n'est que le lendemain soir qu'elle put s'évader en sautant par une fenêtre et en escaladant le mur de clôture de la propriété.

UN CUISINIER ASSASSINÉ

Cannes, 15 mai. César Guocni, chef de cuisine chez un nuit, M. Tonn, a été assassiné la nuit dernière au Pénon, à Chaux, à coups de couteau, par Girolamo Ferrari, Italien. Le meurtrier est en fuite.

Terrible accident

Marseille, 15 mai. Un terrible accident a marqué la fin de la réunion, cet après-midi, au vélodrome de Marseille. Dans la course de 20 kilomètres avec entraîneurs, Oreggia tomba malheureusement dans un virage devant un motocycliste, montée par Dantin, qui lui passa sur le corps.

Echos et Nouvelles

LES AMBASSADEURS JAPONAIS. Ce n'est guère que depuis l'année 1868, que la France et le Japon sont officiellement en commerce diplomatique. Le premier ministre français, accrédité à Yedo, y fut envoyé, en effet, fin 1868, par l'empereur Napoléon III. Il s'appelait Maxime Noury, et avait comme secrétaire le jeune comte Gustave de Montebello — qui fit depuis une assez belle carrière. Moins pressé encore, le Mikado envoya seulement en 1871, un représentant à Paris, Jugo-Samuhara, qui avait le titre de chargé d'affaires et portait le pittoresque costume des hauts dignitaires de l'empire du Soleil Levant. En 1873, le Japon accrédité en qualité de ministre résident, puis plénipotentiaire, M. Shiojiri-Namoubo-Samshima, puis en 1881 le général Ida, qui s'europanisant à merveille. Depuis lors, se sont succédés à la légation de Japon, MM. Hachisuka, le vicomte Tanaka, le vicomte Nomura, Saito Kuroki, et enfin Motono — qui sont devenus des Japonais très parisiens.

Courrier des Sports

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE. Première course. — 1. Apanage, gag. 52,50, pl. 17,50. — 2. Pont d'Arcole, pl. 11,50. — 3. Beauréaire. Deuxième course. — 1. Caleb, gag. 72, pl. 17,50. — 2. Indien, pl. 14,50. — 3. Magicienne, pl. 13. Troisième course. — 1. Ajax, gag. 16,50, pl. 4,48. — 2. Nature, pl. 5,6. — 3. Faconde, pl. 4,8. Quatrième course. — 1. Elsa, gag. 149,50, pl. 48,50. — 2. Etendard, pl. 26. — 3. Chalé. Cinquième course. — 1. Kansk, gag. 50, pl. 25,50. — 2. Stivrio, pl. 47. — 3. Foast, pl. 90,50. Sixième course. — 1. Balbek, gag. 20, pl. 13. — 2. Mito, pl. 22,50. — 3. For amour.

Chronique des Soies

Notre marché des soies ne s'est guère modifié ces jours-ci, l'animation fait toujours défaut, les transactions ont été presque nulles, ce qui est dû en partie aux renseignements que nous avons publiés sur le marché de la récolte. On commence par admettre que les prix des soies nouvelles pourront s'établir à des prix inférieurs à ceux actuels. Notre fabrication se basant sur ce fait, applique à nouveau sa tactique d'acheter au jour le jour, ce qui amène forcément une dépression des cours. Les titres fins sont toujours très recherchés dans toutes les qualités, ce qui a pour résultat de laisser l'ombre, les soies de Syrie; par contre les soies de Brousse ont eu une certaine activité. A Milan, la demande porte de préférence sur les titres fins de qualité secondaires ainsi que sur les titres moyens de qualité de l'année, malheureusement les transactions se font toujours à des prix décourageants, ce qui rend la conclusion des affaires très difficiles. Dans son ensemble, la cote a resté lourde cette semaine ainsi que le prouvent les prix suivants: Grège Cévennes, extra, 1416, fr. 44,50. — Grège Piémont, 1, 911, fr. 45. — Grège Syrie, 1<sup>er</sup> ordre, 911, fr. 40,92. — Grège Brousse, 2<sup>e</sup> ordre, 1420, fr. 35,50. Grège Japon, 4, 2 911, fr. 42. — Grège Chine, 2<sup>e</sup> ordre, 911, 42,43. — Grège Canton best, 2, 1113, fr. 33. A Marseille, la nouvelle récolte absorbe de plus en plus l'attention des acheteurs; le marché de Brousse se détache de plus en plus, et on a payé pour cocons Syrie jaune, premier choix, fr. 9,25 et pour Turkestan blanc, 8,75.

Singulier Suicide

Madrid, 15 mai. Une dépêche privée de Jaen dit qu'un individu étranger à la localité, qui a été arrêté avant-hier sous prétexte qu'on le soupçonnait être anarchiste, a été trouvé hier matin pendu dans sa cellule. Aucun document sur le cadavre. L'imparcial dit que le suicidé serait un Français qui, pour se pendre, avait employé deux mouchoirs. Au moment de son arrestation il avait déclaré que le conseil de France à Linars le connaissait. Des renseignements ont été demandés à ce fonctionnaire.

ODYSSEE D'UNE AMÉRICAINE

Paris, 15 mai. Nous avons reproduit, hier, la première version donnée de l'aventure de miss Arabella Farr Crane. Il paraît, aujourd'hui, que cette aventure est beaucoup moins romanesque que nous ne l'avions cru tout d'abord. Au lieu d'une histoire

d'amour, ce ne serait qu'un simple quet-apens, et le jeune gentleman anglais White ne serait qu'un ignoble individu. Si nous en croyons le récit fait par la jeune Américaine, qui est née en 1879 et appartient à une excellente famille, aux gendarmes qui la trouvèrent errante sur la route de Bui à Flavoull, White l'aurait conduite dans une maison où se trouvaient déjà plusieurs jeunes femmes et dont la maîtresse, âgée d'environ quarante ans, avait les cheveux rouges et parlait très bien l'anglais. Quand s'étant rendu compte de l'endroit où elle se trouvait, elle voulut partir, on le lui refusa et lui riant au nez et, pour la consoler, on lui offrit du champagne. Ce n'est que le lendemain soir qu'elle put s'évader en sautant par une fenêtre et en escaladant le mur de clôture de la propriété.

UN CUISINIER ASSASSINÉ

Cannes, 15 mai. César Guocni, chef de cuisine chez un nuit, M. Tonn, a été assassiné la nuit dernière au Pénon, à Chaux, à coups de couteau, par Girolamo Ferrari, Italien. Le meurtrier est en fuite.

Terrible accident

Marseille, 15 mai. Un terrible accident a marqué la fin de la réunion, cet après-midi, au vélodrome de Marseille. Dans la course de 20 kilomètres avec entraîneurs, Oreggia tomba malheureusement dans un virage devant un motocycliste, montée par Dantin, qui lui passa sur le corps.

Echos et Nouvelles

LES AMBASSADEURS JAPONAIS. Ce n'est guère que depuis l'année 1868, que la France et le Japon sont officiellement en commerce diplomatique. Le premier ministre français, accrédité à Yedo, y fut envoyé, en effet, fin 1868, par l'empereur Napoléon III. Il s'appelait Maxime Noury, et avait comme secrétaire le jeune comte Gustave de Montebello — qui fit depuis une assez belle carrière. Moins pressé encore, le Mikado envoya seulement en 1871, un représentant à Paris, Jugo-Samuhara, qui avait le titre de chargé d'affaires et portait le pittoresque costume des hauts dignitaires de l'empire du Soleil Levant. En 1873, le Japon accrédité en qualité de ministre résident, puis plénipotentiaire, M. Shiojiri-Namoubo-Samshima, puis en 1881 le général Ida, qui s'europanisant à merveille. Depuis lors, se sont succédés à la légation de Japon, MM. Hachisuka, le vicomte Tanaka, le vicomte Nomura, Saito Kuroki, et enfin Motono — qui sont devenus des Japonais très parisiens.

Courrier des Sports

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE. Première course. — 1. Apanage, gag. 52,50, pl. 17,50. — 2. Pont d'Arcole, pl. 11,50. — 3. Beauréaire. Deuxième course. — 1. Caleb, gag. 72, pl. 17,50. — 2. Indien, pl. 14,50. — 3. Magicienne, pl. 13. Troisième course. — 1. Ajax, gag. 16,50, pl. 4,48. — 2. Nature, pl. 5,6. — 3. Faconde, pl. 4,8. Quatrième course. — 1. Elsa, gag. 149,50, pl. 48,50. — 2. Etendard, pl. 26. — 3. Chalé. Cinquième course. — 1. Kansk, gag. 50, pl. 25,50. — 2. Stivrio, pl. 47. — 3. Foast, pl. 90,50. Sixième course. — 1. Balbek, gag. 20, pl. 13. — 2. Mito, pl. 22,50. — 3. For amour.

Chronique des Soies

Notre marché des soies ne s'est guère modifié ces jours-ci, l'animation fait toujours défaut, les transactions ont été presque nulles, ce qui est dû en partie aux renseignements que nous avons publiés sur le marché de la récolte. On commence par admettre que les prix des soies nouvelles pourront s'établir à des prix inférieurs à ceux actuels. Notre fabrication se basant sur ce fait, applique à nouveau sa tactique d'acheter au jour le jour, ce qui amène forcément une dépression des cours. Les titres fins sont toujours très recherchés dans toutes les qualités, ce qui a pour résultat de laisser l'ombre, les soies de Syrie; par contre les soies de Brousse ont eu une certaine activité. A Milan, la demande porte de préférence sur les titres fins de qualité secondaires ainsi que sur les titres moyens de qualité de l'année, malheureusement les transactions se font toujours à des prix décourageants, ce qui rend la conclusion des affaires très difficiles. Dans son ensemble, la cote a resté lourde cette semaine ainsi que le prouvent les prix suivants: Grège Cévennes, extra, 1416, fr. 44,50. — Grège Piémont, 1, 911, fr. 45. — Grège Syrie, 1<sup>er</sup> ordre, 911, fr. 40,92. — Grège Brousse, 2<sup>e</sup> ordre, 1420, fr. 35,50. Grège Japon, 4, 2 911, fr. 42. — Grège Chine, 2<sup>e</sup> ordre, 911, 42,43. — Grège Canton best, 2, 1113, fr. 33. A Marseille, la nouvelle récolte absorbe de plus en plus l'attention des acheteurs; le marché de Brousse se détache de plus en plus, et on a payé pour cocons Syrie jaune, premier choix, fr. 9,25 et pour Turkestan blanc, 8,75.

Singulier Suicide

Madrid, 15 mai. Une dépêche privée de Jaen dit qu'un individu étranger à la localité, qui a été arrêté avant-hier sous prétexte qu'on le soupçonnait être anarchiste, a été trouvé hier matin pendu dans sa cellule. Aucun document sur le cadavre. L'imparcial dit que le suicidé serait un Français qui, pour se pendre, avait employé deux mouchoirs. Au moment de son arrestation il avait déclaré que le conseil de France à Linars le connaissait. Des renseignements ont été demandés à ce fonctionnaire.

ODYSSEE D'UNE AMÉRICAINE

Paris, 15 mai. Nous avons reproduit, hier, la première version donnée de l'aventure de miss Arabella Farr Crane. Il paraît, aujourd'hui, que cette aventure est beaucoup moins romanesque que nous ne l'avions cru tout d'abord. Au lieu d'une histoire

d'amour, ce ne serait qu'un simple quet-apens, et le jeune gentleman anglais White ne serait qu'un ignoble individu. Si nous en croyons le récit fait par la jeune Américaine, qui est née en 1879 et appartient à une excellente famille, aux gendarmes qui la trouvèrent errante sur la route de Bui à Flavoull, White l'aurait conduite dans une maison où se trouvaient déjà plusieurs jeunes femmes et dont la maîtresse, âgée d'environ quarante ans, avait les cheveux rouges et parlait très bien l'anglais. Quand s'étant rendu compte de l'endroit où elle se trouvait, elle voulut partir, on le lui refusa et lui riant au nez et, pour la consoler, on lui offrit du champagne. Ce n'est que le lendemain soir qu'elle put s'évader en sautant par une fenêtre et en escaladant le mur de clôture de la propriété.

UN CUISINIER ASSASSINÉ

Cannes, 15 mai. César Guocni, chef de cuisine chez un nuit, M. Tonn, a été assassiné la nuit dernière au Pénon, à Chaux, à coups de couteau, par Girolamo Ferrari, Italien. Le meurtrier est en fuite.

Terrible accident

Marseille, 15 mai. Un terrible accident a marqué la fin de la réunion, cet après-midi, au vélodrome de Marseille. Dans la course de 20 kilomètres avec entraîneurs, Oreggia tomba malheureusement dans un virage devant un motocycliste, montée par Dantin, qui lui passa sur le corps.

Echos et Nouvelles

LES AMBASSADEURS JAPONAIS. Ce n'est guère que depuis l'année 1868, que la France et le Japon sont officiellement en commerce diplomatique. Le premier ministre français, accrédité à Yedo, y fut envoyé, en effet, fin 1868, par l'empereur Napoléon III. Il s'appelait Maxime Noury, et avait comme secrétaire le jeune comte Gustave de Montebello — qui fit depuis une assez belle carrière. Moins pressé encore, le Mikado envoya seulement en 1871, un représentant à Paris, Jugo-Samuhara, qui avait le titre de chargé d'affaires et portait le pittoresque costume des hauts dignitaires de l'empire du Soleil Levant. En 1873, le Japon accrédité en qualité de ministre résident, puis plénipotentiaire, M. Shiojiri-Namoubo-Samshima, puis en 1881 le général Ida, qui s'europanisant à merveille. Depuis lors, se sont succédés à la légation de Japon, MM. Hachisuka, le vicomte Tanaka, le vicomte Nomura, Saito Kuroki, et enfin Motono — qui sont devenus des Japonais très parisiens.

Courrier des Sports

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE. Première course. — 1. Apanage, gag. 52,50, pl. 17,50. — 2. Pont d'Arcole, pl. 11,50. — 3. Beauréaire. Deuxième course. — 1. Caleb, gag. 72, pl. 17,50. — 2. Indien, pl. 14,50. — 3. Magicienne, pl. 13. Troisième course. — 1. Ajax, gag. 16,50, pl. 4,48. — 2. Nature, pl. 5,6. — 3. Faconde, pl. 4,8. Quatrième course. — 1. Elsa, gag. 149,50, pl. 48,50. — 2. Etendard, pl. 26. — 3. Chalé. Cinquième course. — 1. Kansk, gag. 50, pl. 25,50. — 2. Stivrio, pl. 47. — 3. Foast, pl. 90,50. Sixième course. — 1. Balbek, gag. 20, pl. 13. — 2. Mito, pl. 22,50. — 3. For amour.

Chronique des Soies

Notre marché des soies ne s'est guère modifié ces jours-ci, l'animation fait toujours défaut, les transactions ont été presque nulles, ce qui est dû en partie aux renseignements que nous avons publiés sur le marché de la récolte. On commence par admettre que les prix des soies nouvelles pourront s'établir à des prix inférieurs à ceux actuels. Notre fabrication se basant sur ce fait, applique à nouveau sa tactique d'acheter au jour le jour, ce qui amène forcément une dépression des cours. Les titres fins sont toujours très recherchés dans toutes les qualités, ce qui a pour résultat de laisser l'ombre, les soies de Syrie; par contre les soies de Brousse ont eu une certaine activité. A Milan, la demande porte de préférence sur les titres fins de qualité secondaires ainsi que sur les titres moyens de qualité de l'année, malheureusement les transactions se font toujours à des prix décourageants, ce qui rend la conclusion des affaires très difficiles. Dans son ensemble, la cote a resté lourde cette semaine ainsi que le prouvent les prix suivants: Grège Cévennes, extra, 1416, fr. 44,50. — Grège Piémont, 1, 911, fr. 45. — Grège Syrie, 1<sup>er</sup> ordre, 911, fr. 40,92. — Grège Brousse, 2<sup>e</sup> ordre, 1420, fr. 35,50. Grège Japon, 4, 2 911, fr. 42. — Grège Chine, 2<sup>e</sup> ordre, 911, 42,43. — Grège Canton best, 2, 1113, fr. 33. A Marseille, la nouvelle récolte absorbe de plus en plus l'attention des acheteurs; le marché de Brousse se détache de plus en plus, et on a payé pour cocons Syrie jaune, premier choix, fr. 9,25 et pour Turkestan blanc, 8,75.

Singulier Suicide

Madrid, 15 mai. Une dépêche privée de Jaen dit qu'un individu étranger à la localité, qui a été arrêté avant-hier sous prétexte qu'on le soupçonnait être anarchiste, a été trouvé hier matin pendu dans sa cellule. Aucun document sur le cadavre. L'imparcial dit que le suicidé serait un Français qui, pour se pendre, avait employé deux mouchoirs. Au moment de son arrestation il avait déclaré que le conseil de France à Linars le connaissait. Des renseignements ont été demandés à ce fonctionnaire.

ODYSSEE D'UNE AMÉRICAINE

Paris, 15 mai. Nous avons reproduit, hier, la première version donnée de l'aventure de miss Arabella Farr Crane. Il paraît, aujourd'hui, que cette aventure est beaucoup moins romanesque que nous ne l'avions cru tout d'abord. Au lieu d'une histoire

d'amour, ce ne serait qu'un simple quet-apens, et le jeune gentleman anglais White ne serait qu'un ignoble individu. Si nous en croyons le récit fait par la jeune Américaine, qui est née en 1879 et appartient à une excellente famille, aux gendarmes qui la trouvèrent errante sur la route de Bui à Flavoull, White l'aurait conduite dans une maison où se trouvaient déjà plusieurs jeunes femmes et dont la maîtresse, âgée d'environ quarante ans, avait les cheveux rouges et parlait très bien l'anglais. Quand s'étant rendu compte de l'endroit où elle se trouvait, elle voulut partir, on le lui refusa et lui riant au nez et, pour la consoler, on lui offrit du champagne

Dernière Heure

M. TISSIER Paris, 15 mai. — La Liberté assure que M. Tissier est nommé trésorier-adjoint à Agen depuis trois semaines.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE L'ILE-ET-VILAINE Rennes, 15 mai. — Après le résultat de l'élection sénatoriale connue, les groupes libéraux ont accompagné le nouvel élu à travers les rues de la ville en l'acclamant.

LA GRÈVE DE GIVET Givet, 15 mai. — Une entrevue entre le préfet des Ardennes, M. Martin Feuillée, et M. Dumaine, député, les administrateurs de la Compagnie française des métaux et les délégués des syndicats n'a pu aboutir au sujet de la grève de Fromelenes.

LE CROISEUR JAPONAIS COULÉ Londres, 15 mai. — Suivant une dépêche de Saint-Petersbourg en date du 15 mai, 11 h. 50, un aspirant de la marine russe, monté à bord d'une chaloupe à vapeur, a coulé un croiseur japonais à Port-Arthur.

LES JOURNAUX DU MATIN Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

La République française. — M. Georges Bonnet. Les deux élections sénatoriales qui ont eu lieu hier sur le territoire de Belfort et dans l'Île-et-Vilaine n'apportent pas de changement sensible dans le contingent des forces ministérielles de la haute assemblée.

Le Libre Parole. — M. Brunant, à propos de l'alliance franco-russe : L'alliance, telle que l'ont faite MM. Loubet, Waldeck-Rousseau, Delcassé et les Juifs n'est plus celle que nous avions comprise et il serait injuste aux radicaux et aux socialistes qui, somme toute, en ont profité électoralement, de nous en attribuer la paternité.

La Serbie et la Bulgarie L'ENTREVUE DE NISCH Vienne, 15 mai. — On mande de Sofia à la Zeit que les ministres bulgares revenus de Nisch déclarent que des arrangements politiques importants aient été conclus à Nisch. L'entrevue serait due à l'initiative du roi Pierre I<sup>er</sup>, qui aurait exprimé le désir de connaître le prince Ferdinand.

LES ANGLAIS AU THIBET Gyang-Tsé, 15 mai. — La colonne anglaise s'est mise en route ce matin de bonne heure et a brûlé un important village d'où des coups de feu ont été tirés sur le camp pendant l'attaque du 5 et où un grand nombre de Thibétains s'étaient réfugiés.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE A NIOU-TCHOUANG Niou-Tchouang, 15 mai. — La nuit dernière les brigands ont attaqué les indigènes à environ 3 kilomètres et demi de la ville.

LE PLAN DES RUSSSES Saint-Petersbourg, 15 mai. — Un officier russe dit que le plan des Russes est de se replier sur Kharbine et d'y rester jusqu'à l'arrivée des renforts pour faire à la fin de l'été une campagne rapide vers le sud.

BRUIT DE COMBAT Londres, 15 mai. — On publie la dépêche anglaise suivante de Tien-Tsin : Un vif engagement aurait eu lieu jeudi dernier dans les collines qui environnent Siou-Yen. On parle de 1,500 Russes tués ou blessés. Les Japonais auraient occupé la ville. Il est impossible de vérifier ces informations.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Les vœux de cuivre. — La nuit dernière, trois individus étaient surpris par les gardiens de la paix, dans un terrain vague, aux angles des rues Persoz et Sautin. Les noctambules étaient occupés à capter dans du machefire un objet fort lourd. Intrigués, les gardes s'enquerrèrent de ce qui se passait, mais les intrus prirent la fuite. Un corps de pompe était abandonné, quant aux malfaiteurs, on ne put les rejoindre.

MORDE. — M. Alexis Frérotte, restaurateur, route de Vanx, 121, a été mordu hier, à 9 heures, par un chien de M. Grépat, chemin du Grand-Camp, 32.

DECES. — Marie Curie, femme Billon, 27 ans, Anna Charrière, 28 ans, Gabriel Chabrier 22 mois, Rosalie Gijardot, 42 ans.

Publications de mariages : François Lhéritier et Adèle Barbier, Laurent Feuervier et Thérèse Dalla-Venezia, Pierre Borel et Claudine Dupin.

ASSIS-LA-DEMI-LUNE. — Les courses d'un échec. — Il ne faut pas que l'échec subi à La-Demi-Lune par le comité républicain démocratique jette le découragement parmi les républicains libéraux et démocrates qui, se basant à tort sur les résultats de l'élection de juillet dernier, ont un peu témérairement disqualifié la victoire.

DISONS-LE FRANCHEMENT, un parti qui n'est distant que de 40 voix par ses adversaires et qui réunit sur le nom de ses candidats plus de 300 suffrages n'a pas lieu d'être encouragé ; au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Et d'abord, les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte en juillet dernier et qui avaient abouti à l'élection du citoyen Joyet étaient loin d'être les mêmes cette fois. L'élection Joyet s'était faite quelques jours après le départ de la plaine de M. Brante, conseiller municipal, contre le municipalité, et ce fait seul était capable d'émouvoir les électeurs qui considéraient M. Brante comme un vieux républicain peu suspect de cléricalisme ; ajoutée à cela la violente campagne menée contre l'assise par les journaux radicaux et socialistes, au surplus, les nombreuses causes qui ont influé sur le scrutin suffisent à expliquer cet état.

Table with 2 columns: Disease name and number of cases. Includes Typhoïde, Variolo, Rougeole, Scarlatine, Erysipèle, Diphtérie-Croup, Coqueluche, Affect. puerpéral, Catarrhe pulmon., Broncho-pneum., Congest. pulmon., Pneumonie, Pleurésie, Autres tubercul., Phlébite pulmon., Autres tubercul., Mningite aiguë, Mal. céréb. spin.

UN MALFAITEUR DANGEREUX

Son Arrestation. — Au Dépôt.

Nous avons relaté dans notre numéro d'hier, la rixe survenue samedi rue Grenette, entre plusieurs souteneurs et des filles soumises.

Une de ces filles, Marie Verrier, âgée de 47 ans, avait été blessée d'une balle de revolver au visage.

Hier, à la première heure, M. Briottet mettait sur la piste de l'agresseur, un nommé Drevet, âgé de 49 ans, deux de ses plus fins limiers.

Les inspecteurs de la Sûreté ont arrêté Drevet à 4 heures de l'après-midi, dans un café du quai de Bondy, où il était en train de prendre l'apéritif.

Drevet n'a fait aucune difficulté pour suivre les agents, à la Sûreté, où il a été écroué.

Signalons que c'est un malfaiteur dangereux, ayant subi plusieurs condamnations pour vols et vagabondage spécial.

Sa prise fait donc grand honneur aux agents qui l'ont opéré.

ACCIDENTS MORTELS

A VAISE La nuit dernière, M. Thollon, âgé de 52 ans, manoeuvre, demeurant à Saint-Pons, est tombé accidentellement dans une cave de l'immeuble, situé 29, rue de l'Industrie à Vaise.

Dans sa chute, le malheureux s'est fracturé le crâne ; la mort a été instantanée.

Les constatations ont été faites par le commissaire de police du quartier.

A SAINT-JEAN

Hier, à 3 heures de l'après-midi, un jeune homme, M. Marius Perichon, demeurant 14, route de Vienne, descendant à bicyclette la montée du Chemin-Neuf.

L'imprudent cycliste contait sur son frein pour faire cette dangereuse descente, mais le frein vint à se briser et le malheureux, descendant à une allure vertigineuse, alla s'abattre contre le mur de l'immeuble occupé par les sœurs Sainte-Marthe.

Relévé par les témoins de l'accident, le malheureux a été transporté dans une pharmacie voisine, où un docteur, appelé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

La douleur des parents du malheureux jeune homme, qui, comme nous l'avons dit plus haut, habitait route de Vienne, à Veuissieux, fait peine à voir.

CHRONIQUE

Un beau dimanche. — C'était donc hier un dimanche, comme été dit le Pandore de Nadaud, soleil éblouissant, chaleur écrasante, temps lourd, ciel légèrement brumeux, faisant craindre, du matin au soir, l'arrivée subite d'un orage.

Cependant cette pluie maudite a épargné les promeneurs. On s'est étouffé aux courses on s'est enfoncé dans les trains et tramways de banlieue, et, curieux effet à rebours, la chaleur a laissé presque froid le public qui attendait sur la place des Terreaux le résultat de l'élection du maire et des adjoints de Lyon.

Donc, belle journée pour tous, belle journée pour la République ! eût dit notre vieil ami Coléon !

Bureau de Bienfaisance de Lyon. — Legs. — Par testament du 2 juin 1903, aux minutes de M<sup>e</sup> d'Éyssaout, notaire à Caluire-et-Cuire. M. Dupont Claudius, décédé en son domicile, le 10, boulevard de la Croix-Rousse, 405, le 10 avril 1904, a fait, notamment, un legs de 2.000 francs au Bureau de bienfaisance de Lyon pour les pauvres du quatrième arrondissement.

Don à la Caisse du Bataillon de sapeurs-pompiers. — A la suite de l'incendie qui a eu lieu le 8 mai courant, dans l'immeuble qu'elles habitent rue Jarente, 33, Miles Riboud, rentières, ont fait don d'une somme de 100 fr. au Bataillon des sapeurs-pompiers.

Mouvement de la population. — Du 4 au 10 mai 1904 : Nombre de mariages contractés. .... 45 — divorces enregistrés. .... 52 — naissances légitimes. .... 46 — illégitimes. .... 45 — décès. .... 70 — mort-nés. .... 6

Corps de santé militaire. — Le médecin inspecteur Vaillard, directeur du service de santé du 4<sup>e</sup> corps d'armée, est nommé directeur de l'école du service de santé militaire à Lyon. Il reste membre du comité technique de santé.

Un bon conseil. — Se hâter de prendre des billets de la Loterie de Guéret ; le tirage est proche ! 15 juin 1904 et en raison du bienveillant accueil réservé par le public à cette entreprise éminemment intéressante, il est à prévoir que les billets seront épuisés bien avant la date du tirage. Les derniers billets sont en vente à l'Agence S. P. A., 52, rue de la République. Voir annonce en 4<sup>e</sup> page.

Interruption de circulation. — Le maire de Lyon vient de prendre un arrêté interdisant la circulation des voitures, des cavaliers et des vélocipèdes, rue de la Charité, entre la place Bellecour et la rue François-Dauphin, pendant la construction d'une chaussée en asphalte. Ces travaux auront lieu du 13 mai au 6 juin inclus. Ce délai sera prorogé dans le cas où, par suite du mauvais temps, les travaux n'auraient pu être achevés le 6 juin.

Coup de couteau. — Une dame Rosalie Brossé, âgée de cinquante ans, ménagère, rue de la Villelle, 27, a été frappée, hier soir, à cinq heures, d'un coup de couteau à la nuque par le nommé Louis B... demeurant route de Genas, 466. La blessée a été transportée à son domicile. Son agresseur s'est enfui.

Perdu. — Dans le trajet de Champagne au Mont-d'Or à Lyon-Saint-Jean, une canne, poignée argent, initiales R. M. La rapporter bureau du journal contre récompense.

Phé du Serpent. — Grand choix de Bâtiqes, Céintures, Bas, Douche, Insectaires, Vaporisateurs, Accessoires, etc.

Mortalité de Lyon (population en 1904 : 453.145 habitants), pendant la semaine finissant le 7 mai 1904, a été de 175 décès.

GIVORS. — Hier, nos écoles se sont réunies pour élire nos magistrats. M. Baudrand, maire, doyen d'âge, a ouvert la séance. Après la nomination du secrétaire, M. Martiniel, M. Baudrand, déclare qu'il est heureux et fier d'avoir eu l'honneur de représenter le Givorsien au conseil municipal, et de sentir la collaboration d'hommes tels que ceux qui sont à ses côtés.

Il se justifie de la critique injustifiée de ses adversaires, qui a été dirigée contre lui. Enfin, il déclare vouloir toute candidature, invitant pour cela son grand âge.

On procède ensuite à la nomination du maire et des adjoints.

Est élu maire M. Ligonnet, par 24 voix ; Baudrand, 2 Dufès, 1.

Premier adjoint : Forissier, 26 voix ; Dufès, 1.

Deuxième adjoint : Rajon, 23 voix ; Theuriot, 2 ; Brosselot, 1 ; Baudelin blanc, 1.

M. Baudrand proclame élu maire M. Ligonnet et lui cède le fauteuil et la parole.

M. Ligonnet, légèrement ému, remercie tous ses collègues de l'avoir élevé à la dignité de maire. Il fait l'éloge de Baudrand, son collègue M. Dufès, dont il regrette sincèrement de ne plus avoir sa collaboration comme adjoint ; il le remercie surtout d'avoir bien voulu prêter son nom pour donner de la surface à la liste. M. Dufès, qui lui a coopéré, sans contredit, à augmenter le nombre de voix qui sont venues à elle. Il termine en assurant que, comme par le passé, avec le concours assuré de tous les conseillers, il saura mener à bien la lourde tâche qui lui incombe.

M. Forissier, premier adjoint, fait ses remerciements pour son élection et celle de son collègue, M. Rajon.

M. Theuriot en fait de même au nom de ses collègues municipaux.

Addition d'une lettre de félicitations au ministre Combes, qui est adoptée à l'unanimité.

Mornant. — Au premier tour de scrutin, M. Seyvel Paul a été élu maire par 15 voix sur 10 votants.

M. David Pierre a été élu adjoint par 10 voix.

Limonest. — Volants 12. Candidats : MM. Sabarly 7 voix, Coindre 2, Dumas 1, Burny 1, Arthoud, Berthelot, ancien maire, a été élu au premier tour de scrutin.

Candidats pour adjoint : M. Fillieux, ancien adjoint, a obtenu 8 voix au premier tour de scrutin. MM. Burny 2, Verrier 1.

Tarare. — Hier, à quatre heures du matin, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour nommer le maire et les deux adjoints.

M. Larivoire, doyen d'âge, présidait la séance et il est procédé au vote du maire.

M. Thomassin, liste main socialiste sortant, est élu par 46 voix contre 1 à M. Martin, républicain progressiste et 10 à M. Fouillat, socialiste.

Également à un premier tour, M. Charney, socialiste, est nommé premier adjoint, par 15 voix contre 4 à M. Pignat, et 10 bulletins blancs.

Le secrétaire de la Loge de Tarare, l'impopulaire et énorme F. Piegay est nommé deuxième adjoint par 15 voix contre 1 à M. Laroche et 10 bulletins blancs.

Nos trois sectaires élus prennent place au bureau et la séance se termine sans incident. Un joyeux imbécile crie : « A bas la calotte ».

L'Arbresle. — Maire, Rivière ; adjoints Wolf et Vernay, radicaux-socialistes.

COURSES DU GRAND-CAMP

QUATRIÈME RÉUNION Nous avons eu une très belle journée, l'écureur Liex a continué la série de ses succès en s'adjugeant trois courses sur six. La dérobade de Brush a causé un certain étonnement chez les parieurs et Rod Cedar a été comme un cheval fatigué. La partie mondaine n'a pas été la moins favorisée ; de charmanes toilettes étaient arborées par nos gracieuses compatriotes et l'on se serait cru à Longchamps ou à Chantilly. Nous espérons qu'en présence d'un pareil succès, le comité se décidera à donner des réunions d'automne et à utiliser plus souvent ce cadre merveilleux qu'est l'enceinte du pesage. Une remarque en passant, pourquoi n'ont-ils pas planté des arbres qui lorsqu'ils seront plus grands masqueront complètement la ligne d'en face, une idée aussi lumineuse ne vient certainement pas des membres du comité de courses, elle n'a pu pousser que dans la cervelle d'un fonctionnaire j'en suis certain.

C. L. Prix de la Société sportive d'encouragement (2.000 mètres). — 1. Poupée (Donx), Pesage, gag. 7,50, pl. 6 ; pelouse, gag. 3, pl. 5. — 2. Saladin (Léon), Pesage, gag. 8,50, pl. 7,50 ; pelouse, gag. 3, pl. 5. — 3. Sévillan (Burlaud), Pesage, pl. 9 ; pelouse, pl. 4.

Non placés : Cheugny, Impératrice Tsé Hi, Chantilly, Nuvé, Terre-Neuve II, Handava, Emendes, Houdan.

Prix de la Bénédictine (steep-chase Hacks Hunters, handicap, 3.700 m.). — 1. Airy (M. A. Berard), Pesage, gag. 15,50, pl. 7,50 ; pelouse, gag. 10,50, pl. 7. — 2. Urbaine (M. R. Brunel), Pesage, pl. 7 ; pelouse, pl. 6,50. — 3. Piétavienne (M. d'Orléans), Pesage, pl. 7 ; pelouse, pl. 6,50.

Non placés : Minaudière, Brush, dérobé ; Damigella, tombé.

Prix du Grand-Camp (haies, handicap 3.200 mètres). — 1. Bèreg (Urbain David), Pari mutuel : Pesage, gag. 7,50, pl. 6 ; pelouse, gag. 7, pl. 6. — 2. Finicelle II (Nore), Pesage, pl. 7,50 ; pelouse, pl. 7. — 3. Réfractaire (Bonin). Non placés : Pavillon Noir.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-chase, 5<sup>e</sup> série). — 1. Tutican (Urbain David), Pari mutuel : Pesage

MARIAGES

Promesses de Mariage déposées dans les mairies d'arrondissement pour être affichées le 15 mai 1904.

Premier Arrondissement

Bally Marius, man., r. Flesselles, 22. Mlle Déage, tulliste, r. Flesselles, 22. Mlle Marlot, ling., r. Croix-Rousse, 50. Campan François, empl., r. Capucins, 5. Vve Pichat Suzanne, cout., r. Terme, 40. Frez Ernest, empl., r. de la Pyramide, 60. Mlle Grélin Adéline, s. p., r. Burdeau, 49. Perret François, empl. ch. fer, r. Juiverie, 1. Mlle Rose Marie, s. p., r. Tavernier, 3. Point Henri, empl., r. Burdeau, 23. Mlle Brenier Marie, s. p., Beaufort (Isère). Berthon Jean, charcutier, Ecully (Rhône). Mlle Troillet J., cuisin., r. J.-des-Plantes, 4. Billet James, empl., r. Tê-d'Or, 31. Mlle Tagand Marie, s. p., r. Désirée, 2. Boucharlat A., fab. tulles, r. du Plat, 12. Mlle Dupasquier Anne, s. p., r. Mulet, 42. Gauthier Pierre, cout., Paris. Mlle Basset Rosine, s. p., pl. Rouville, 5. Lafond Henri, empl., q. Jayr, 22. Mlle Gros L., s. p., r. des Augustins, 43. Grallan E., chêniste, m. Grand-Côte, 49. Mlle Roche M., cuisin., r. Serg.-Blandan, 48. Deuxième Arrondissement: Fiquière L., lithog., gr. r. Guillotière, 48. Mlle Badou Marie, s. p., r. Franklin, 10. Sillon Joseph, empl., r. Charité, 30. Mlle Terrenoire, cuisin., pl. Carnot, 14. Berroder C., garç., de mag., Bourg. Mlle André Léonie, ménag., Bourg. David A., v. chambre, r. Vaubecour, 34. Mlle Vidal R., f. chamb., pl. d'Ainay, 2. Charreyron P., v. chamb., r. Emile-Zola, 46. Mlle Serraille P., cuisin., r. Emile-Zola, 46.

Mogniat Félix, s. p., r. des Archers, 43. Mlle Buisson L., s. p., r. P. France (Drôme). Borland Jean, emp. comm., r. Franklin, 53. Mlle Vignole J., repass., St-Pierre-la-Palud. Chalendard H., doct.-méd., q. Perrache, 4. Mlle Bujadoux Louise, s. p., Vénissieux. Boucharlat A., fab. tulles, r. du Plat, 2. Mlle Dupasquier Anne, s. p., r. Mulet, 42. Palatin P., valet de chambre, pl. Ampère, 8. Mlle Huguenet H., cuisin., pl. Ampère, 8. Billiez Sébastien, boucher, r. Paul-Bert, 43. Mlle Gui Claudine, s. p., r. Emile-Zola, 44. Juilléron Jean, empl., r. Gasparin, 21. Mlle Chaulemps M., cuisin., r. Julien, 20. Durand Jean, coiffeur, r. Mercière, 46. Mlle Maillat Reine, empl., r. Mercière, 46. Marquet Joseph, cocher, r. Lauprénice, 42. Mlle Domenge M., modiste, q. du Midi, 29. Janin Emilie, gendarme, q. Suchet, 27. Mlle Pivet M., propr., St-Jean-d'Irèux (Jura). Pollet Louis, fermier, Châtillon-sur-Seine. Oudin Jean, empl., av. Félix Faure, 24. Mlle Dupré Marie, cout., r. Franklin, 40. Troisième arrondissement: Baron Eugène, mégissier, av. des Ponts, 41. Mlle Payet Marie, giletière, r. Rossan, 8. Bernard Philippe, étudiant, r. Marseille, 28. Mlle Sombardie M., s. p., Crèches (S.-el-L.). Bonnetoy Louis, s. p., r. Charles-Richard, 23. Mlle Tisserand Peroux A., ménag., m. ad. Collet Charles, démenageur, r. Tourville, 4. Mlle Péronon Elise, lingère, r. Tourville, 4. Eschaliar Marius, coiffeur, pl. Raspail, 9. Mlle Mallet Léonie, s. p., Roybon (Isère). Falnes Marc, emballer, r. des Asperges, 45. Mlle Nantet J., apprêteur, r. Asperges, 45. Fiquière Louis, lithog., gr. r. Guillotière, 48. Mlle Badou Marie, s. p., r. Franklin, 10. Fournier Louis, manoeuvre, r. St-Pierre, 53. Mlle Tisserand Peroux A., ménag., m. ad. Guéritaine Ph., cartonnier, r. Montespès, 57. Mlle Ray Marguerite, ling., r. Chevreul, 36. Humbert Louis, épicièr, r. Villerot, 20. Mlle Laissus-Duthail M., épicièr, r. Villerot, 20.

Juilléron Jean, empl., r. Gasparin, 21. Mlle Chaulemps M., cuisin., r. Julien, 20. Labrosse Etienne, empl., r. de Vienne, 25. Mlle Burle A., culottière, av. Ponts, 126 bis. Lanzetti Edouard, voutier, r. Villette, 47. Mlle Ollier Marie, cout., r. Boileau, 252. Manel Joseph, empl., r. de Marseille, 43. Mlle Delabeye C., domest., r. Montesquieu, 38. Mas Joanny, empl., q. Gambetta, 406. Mlle Marfours Louise, empl., q. Gambetta, 406. Michaud Jean, comptable, r. Paul-Bert, 22. Mlle Barthillat M., s. p., Domérat (Allier). Morice A., notaire, Grand-Lemps (Isère). Mlle Guinet A., s. p., r. Vendôme, 215. Puissech Jean, empl., r. Paul-Bert, 228. Mlle Gibet-Saigie A., pas., r. Paul-Bert, 228. Rivière Jean, jaltier, Genas (Isère). Mlle Fauro Sophie, s. p., r. Mortier, 7. Rome Joseph, ingénieur, Selx (Ardennes). Mlle Vallery Jeanne, s. p., Montchal. Sadion Jean, empl., r. de Vienne, 24. Mlle Faujas H., cuis., q. Claude-Bernard, 35. Tissot Joanny, plâtrier, r. Gabillot, 20. Mlle Soubiran L., ménag., r. Gabillot, 20. Biesse Marius, empl., q. Claude-Bernard, 3. Mlle Moreau M.-L., cout., r. Tê-d'Or, 46. Billiez Sébastien, boucher, r. Paul-Bert, 43. Mlle Gui Claudine, r. Emile-Zola, 44. Duchez Pierre, camionneur, r. Villette, 46. Mlle Golhenet Marie, cout., r. Villette, 46. Mlle Dupré Marie, couturière, r. Franklin, 40. Faure Pierre, fumiste, r. Chaponnay, 41. Mlle Dumont E., cout., r. d'Essling, 49. Foulillon H., gard. de la paix, r. Dunois, 77. Mlle Thomachot Marie, brodeuse, r. Fontaines. Bourgeois R., empl., gr. r. de la Guillotière, 90. Mlle Emiel Marie, Villeurbanne. Quatrième Arrondissement: Matray Joseph, bijoutier, r. d'Anserilly, 41. Mlle Gateau J., cuisin., r. Claudienne, 61. Grange E., empl., Tassin-la-Demi-Lune. Mlle Chevron M., s. p., r. Hénon, 31. Bigard L., empl., r. Villeneuve, 2. Mlle Bruel Cl., empl., pl. Com-Arnaud, 1.

Berge M., empl., r. Magneval, 48. Mlle Mairoit A., ling., gr. r. C.-Rousse, 50. Patrat C., empl., r. d'Isly, 5. Mlle Bernats M., s. p., Brancas (Isère). Janet J., voyag. com., av. de Saxe, 67. Mlle Mazel J., comptable, r. Jacquard, 48. Cinquième arrondissement: Baron Eugène, mégissier, av. des Ponts, 41. Mlle Payet Marie, giletière, r. Rossan, 8. Bony Claude, meunier, r. de St-Cyr, 68. Mlle Trojet F., cuis., St-Germain-Paroisses. Sauzeat Cyrille, voutier, r. N.-Villardière, 70. Mlle André Célest, ménag., r. St-Georges, 31. Perret P., empl., P.-L.-M., r. Juiverie, 1. Mlle Rose Marie, s. p., r. Tavernier, 3. Rouillon Henry, négociant, Vienne (Isère). Mlle Vietty G., s. p., m. du Chemin-Neuf, 13. Ronchon Albin, q. boulang., r. de Trion, 23. Mlle Grillot Elor, s. p., Colomb-le-Vieux. Frey Ernest, empl., r. de la Pyramide, 60. Mlle Grélin Adéline, s. p., r. Burdeau, 49. Lhéritier François, man., Oullins. Mlle Barbier Adèle, empl., r. Roquette, 3. Guillot Cl., tail., r. des Farges, 28. Mlle Laurand Bnphr., r. de Trion, 3. Vernier J., dor. sur bois, r. Doyenné, 9. Mlle Horlen Mad., ling., q. Archevêché, 4. Coutillon Const., empl., m. du Change, 4. Mlle Flachet Gertr., cout., m. du Change, 3. Purnal Fréd., propr., Leysard (Ain). Mlle Berrucci M., empl., r. de Trion, 63. Lafond Henri, empl., q. Jayr, 22. Mlle Gros L., s. p., r. des Augustins, 43. Sixième arrondissement: Biesse Marius, empl. com., q. Cl.-Bernard, 3. Mlle Moreau M., cout., r. Bugeaud, 46. Chapuis Stéphane, chaudr., r. Bugeaud, 28. Mlle Bonnet Jeanne, s. p., m. ad. Esqui Joseph, commerçant, c. Morand, 43. Mlle Canal Marguerite, s. p. pas. St-Pothin. Pessello Jean, cherç. d'avoué, r. Garibaldi, 432. Mlle Arthaud Marie, empl., m. ad. Roche Hippolyte, boul., r. St-Jay, 67. Mlle Pierre Marie, cuisin., m. ad.

Roland Antoine, peint.-plât., r. Garibaldi, 65. Mlle Basin Christine, s. p., m. ad. Ruitmann Albert, empl., c. Lafayette, 79. Mlle Bernats M., s. p., Brancas (Isère). Dufêtre P., mécanicien, r. Sully, 120. Vve Colomb F., cout., r. Suchet, 8. Pomtrébert Barth., boul., r. L.-Blanc, 81. Mlle Chappas V., cuis., c. Morand, 31. Augoyat J., coiffeur, r. des Jardins, 1. Mlle Lacharme Cl. cuis., r. Sully, 25. Boudol J., empl., r. Suchet, 121. Mlle Gerlier M., s. p., r. Suchet, 21. Durand J., coiff., r. Mercière, 46. Mlle Maillat Reine, empl., r. Mercière, 46. Gazel Ch., cult., Crêt (Savoie). Mlle Magnin, cuis., r. Vendôme, 90. Janet Joseph, v. comm., av. de Saxe, 67. Mlle Mazel J., comptable, r. Jacquard, 48. Leprie Pierre, manoeuvre, r. Barrême, 26. Mlle Allume M., lingère, r. Barrême, 26. Parant Octave, ingénieur, Guéigny (Nièvre). Mlle Simon Jeanne, s. p., r. Vauban, 20. Perrin Louis, apprêteur, r. Gavien, 98. Mlle Nasson M., vermicellière, r. Cuvier, 98. Morel Pierre, empl. soierie, r. Tronchet, 35. Mlle Tabourin M., s. p., Miribel (Ain). Billet James, empl., r. Tê-d'Or, 31. Mlle Tagand Marie, s. p., r. Désirée, 2.

velles à 87 fr. 361, et pour les parts de fondateurs à 27 fr. 402. Un acompte de 25 francs pour les actions anciennes et de 6 fr. 25 pour les actions nouvelles ayant été payé le 5 janvier dernier, le solde pour les actions anciennes et nouvelles se trouve donc fixé à 81 fr. 111 sous déduction de l'impôt, soit 77 fr. 866 pour les coupons d'action et net 25 fr. 706 pour les coupons de parts de fondateurs. Ces paiements auront lieu à partir du 13 mai prochain, contre remise du coupon n° 12 pour les actions, et du coupon n° 8 pour les parts de fondateurs. Les parts de fondateurs doivent être estampillées. Compagnie Propriétaire du Cercle International de Vichy. — L'Assemblée générale, tenue le 2 mai courant, a fixé le dividende de l'exercice 1903-1904 à 25 francs nets d'impôts, payables à partir du 31 juillet, contre remise du coupon n° 8. Demander le Rappel Républicain dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux. Le Gérant: CLAUDIUS LAMURE. Tirage sur machines rotatives Marinoni 40.000 exemplaires à l'heure. Imp. WALTENER ET C<sup>ie</sup>, 3, rue Stella. — Lyon.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

BRASSERIES ET TAVERNES ZIMMER. — Un acompte de 2 fr. 50 sur le dividende de l'exercice 1903-1904 sera mis en paiement à dater du 31 mai courant, contre remise du coupon n° 3. Le Ripolin. — Le dividende pour l'exercice 1903 a été fixé pour les actions anciennes à 106 fr. 111; pour les actions nou-

MAISON BÉNÉVOLO 48, Rue de la République, LYON. OPTIQUE SCIENTIFIQUE et MÉDICALE. Exécution rigoureuse et immédiate des ordonnances de MM. les Docteurs. Spécialité de Lunettes et de Verres pour Automobileurs.

Moscato Spumante d'Origine ASTI-MOUSSEUX Michel PÉRONA, Chambéry

ROBES ET CONFECTIONS A Façon pour Dames et Fillettes PLACE BELLECOUR, 27, au 3<sup>e</sup> LYON

Exiger la Bouteille d'origine "BYRRH" VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA Le plus Hygiénique des Apéritifs. Moi je fume le "BLOC-SUEZ"

A CETTE PLACE Mardi Prochain PARAITRONT Les PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du Rappel Républicain

Rubriques: Demandes et Offres d'emplois, Locations, Vente et Achat d'immeubles, fonds de commerce, etc., Capitaux, Occasions, Institutions, Cours, Leçons, Musique et Instruments, Sport, Mariages, Petite correspondance, Divers. O ir. 25 la ligne de 34 lettres ou signes Minimum 2 lignes Publication: MARDI et VENDREDI Les annonces sont reçues exclusivement aux guichets de l'Agence S. P. A., 52, rue de la République, Lyon. Par correspondance on accepte les paiements en bons et timbres-poste.

MÉTALLURGIE Représentation à céder, rapport justifié 6.000 fr. net par an. Écrire à M. F. Fogel, 42, c. Choulans.

A VENDRE CAFÉ-BILLARD dans bon quartier. Prix à débattre. Écrire S. P. A. 52, rue République, Lyon, sous le n° 4.167.

Étude de M<sup>e</sup> CORNIGLION, notaire à Menton, 40, rue Partoucaux. A VENDRE A L'AMIABLE Une des plus belles propriétés de la Riviera, située à proximité du Pont Saint-Louis et connue sous le nom de CHATEAU GRIMALDI

MAISON D'HABITATION de construction récente avec JARDIN de 300 mètres environ PRIX AVANTAGEUX S'adresser à M<sup>e</sup> HERESY, Notaire à Lyon Place de la République, 44 52, rue Centrale, au 2<sup>e</sup>, Lyon

M<sup>me</sup> YVON célèbre somnambule. J'ins-truis, guide et console sur toutes choses de la vie, passé, présent et avenir. Consultations à 1 franc de 8 h. matin à 11 h. soir et par correspondance. Pour Vendre vos LIVRES D'ÉTUDES Adressez-vous à la Librairie UNIVERSITÉ Théophile GORAUS Qual de l'Hôpital, 67 LYON

DERNIERS BILLETTS DE LA LOTERIE de GUÉRET POUR LA Construction d'un Musée à Guéret (Creuse) AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUILLET 1903 Au Capital de 200.000 fr. Gros lot: 15.000 fr. Tirage: 15 JUILLET 1904 Prix du Billet: UN Franc

PETITJEAN 9 RUE DES HALLES PARIS Grand choix de affaires sérieuses de toutes sortes. Étude de tout affaire sur place sans aucun frais. Paris, Province, Étranger. Adresse Télégraphique: PETITJEAN - HALLES - PARIS Téléphone: 131.74

ON DEMANDE A ACHETER de suite dans le Rhône et départements voisins, propriétés et immeubles, usines, fabriques, industries et fonds de commerce divers: cafés, hôtels, épiceries, charcuteries, charbonniers, vins, spiritueux (gros et détail), nouveautés, merceries, chaussures, drogueries, quin-calleries, industries sans connaissances spéciales, distilleries, etc. Écrire à M. TANTET, directeur de l'Avenir commercial, 402, rue de Maubeuge, et 45, boulevard Magenta, à Paris. Téléphone 4322. Maison ancienne et recommandée pour vendre rapidement, trouver associés, commanditaires, prêteurs, etc. Mises en relation directes avec acquéreurs ou capitalistes. Discretion absolue. Renseignements gratuits. (49 années).

VERS des enfants gérés par la Poudre Vermifuge LIGN (Le meilleur des vermifuges connus) 0.30 cent. les 3 paquets Se trouve dans les pharmacies

A VENDRE Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Colloby, près de la Saône, composée de: 1<sup>e</sup> Maison de maître, presque neuve, 8 pièces en très bon état, avec nombreux dépendances; 2<sup>e</sup> Clos de 2.200 mètres, planté d'arbres divers, arrosés à fruits et vignes, le tout en plein rapport. 3<sup>e</sup> de 1.400 mètres de terrain sur l'île Roy, bois à coupir, droit de pêche et de chasse. Prix très avantageux. Écrire à l'Agence Fournier, Lyon, n° 420.

MASSAGES Monsieur HALBERT, professeur de gymnastique médicale, Masséus, médecin diplômé, de 9 h. m. à 5 h. p., 52, rue Centrale, au 2<sup>e</sup>. On consulte à domicile.

EDEN-HOTEL Boulevard Gambetta, NICE OUVERT TOUTE L'ANNÉE Pension de famille. — Entouré d'un grand parc avec eau de source Salle de bains. — Salon de lecture. — Fumoir. — Luminaires électriques. Prix modérés. Arrangement pour familles SPÉCIALITÉ POUR DINERS DE MARIAGE G. MOTTET NYFFENEGGER, Propriétaire

LE TITRE DES MANDARINS Qualité extra supérieure SE TROUVE Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles. Le kilo..... 9 fr. 50 | 250 grammes... 2 fr. 50 500 grammes... 4 fr. 75 | 125 grammes... 1 fr. 50 50 grammes..... 0 fr. 60 DÉPÔT GÉNÉRAL Maison Isaac CASATI, 31, rue Ferrandière, LYON TÉLÉPHONE 30-67.

IMPRIMERIE LYON - 3, Rue Stella, 3 - LYON Téléphone 15-89 Ancienne Maison MOUGIN-RUSAND MAISON FONDÉE EN 1706 WALTENER & C<sup>ie</sup> Successeurs Réorganisation complète — Matériel important et entièrement neuf Imprimeurs du MONITEUR JUDICIAIRE de LYON Imprimés divers pour Sociétés THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE Spécialité d'attaches pour MM. les Officiers Ministériels

Pour la Publicité du "RAPPEL RÉPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

LES DRAMES DU MARIAGE LA VEUVE DU CAISSIER PAR Xavier de MONTÉPIN Il se répondit: — C'est impossible!... — Jacques Le-Vevre, se redressant qu'il me soupçonne, manque de preuves matérielles. — Pour constater des faux, pour porter des plaintes, pour obtenir un mandat, pour lancer les agents, il faut du temps... il n'en a pas eu... D'ailleurs personne ne se doute que j'habite le Bas-Meudon... Après un court silence le visiteur nocturne sonna pour la troisième fois, avec une telle énergie que la cloche fut en grand danger de se rompre. Hermann se répéta: — Qui peut venir?... Qui donc?... Il faut voir... Il prit sur la table de nuit un revolver tout chargé et il résolut de descendre, mais avant de mettre ce projet à exécution il revint à la fenêtre; il entendit alors grincer sur ses gonds la porte du babilon habité par Lambert, le jardinier-

— Que veut-il? — Parler à monsieur... — Il me connaît donc? — Par nom et prénom... Il a bien demandé M. Hermann Vogel... — Qu'avez-vous répondu?... — Que ce n'était pas une heure à faire des visites à la campagne... Que monsieur était couché et endormi, et que certainement je ne prendrais pas sur moi de le réveiller... Que d'ailleurs monsieur ne recevait à me qui vive en plein jour, recevait encore moins en pleine nuit. — Et alors, il es parti?... — Ah! bien oui!... Il a répliqué que s'il arrivait si tard, c'était pour la raison d'une grosse affaire très urgente... Qu'il fallait absolument qu'il vove monsieur, et qu'il le verrait, quand même il devrait pour cela escalader les murs et casser les vitres... — Qu'en conséquence il m'indiquât l'endroit impératif de déranger monsieur et de le réveiller carrément... et que d'ailleurs, quand monsieur saurait d'où il vient, il le recevrait illico... — D'où il vient? — répéta Vogel. — Il vous l'a dit? — Oui, monsieur... — Et c'est? — Du boulevard Clichy... — Charles Laurent!! — pensa le caissier, puis il ajouta tout haut: — Vite, vite, Lambert, ouvrez la grille, ne perdez pas une minute pour amener ce visiteur, et refermer soigneusement derrière lui... — J'y vais, monsieur...

— Que veut-il? — Parler à monsieur... — Il me connaît donc? — Par nom et prénom... Il a bien demandé M. Hermann Vogel... — Qu'avez-vous répondu?... — Que ce n'était pas une heure à faire des visites à la campagne... Que monsieur était couché et endormi, et que certainement je ne prendrais pas sur moi de le réveiller... Que d'ailleurs monsieur ne recevait à me qui vive en plein jour, recevait encore moins en pleine nuit. — Et alors, il es parti?... — Ah! bien oui!... Il a répliqué que s'il arrivait si tard, c'était pour la raison d'une grosse affaire très urgente... Qu'il fallait absolument qu'il vove monsieur, et qu'il le verrait, quand même il devrait pour cela escalader les murs et casser les vitres... — Qu'en conséquence il m'indiquât l'endroit impératif de déranger monsieur et de le réveiller carrément... et que d'ailleurs, quand monsieur saurait d'où il vient, il le recevrait illico... — D'où il vient? — répéta Vogel. — Il vous l'a dit? — Oui, monsieur... — Et c'est? — Du boulevard Clichy... — Charles Laurent!! — pensa le caissier, puis il ajouta tout haut: — Vite, vite, Lambert, ouvrez la grille, ne perdez pas une minute pour amener ce visiteur, et refermer soigneusement derrière lui... — J'y vais, monsieur...

XXVI Tandis que le jardinier-concierge exécutait l'ordre qu'il venait de recevoir, Hermann, prodigieusement surpris et inquiet de la visite de Charles Laurent, désarmait son revolver, le glissait dans sa poche, puis, franchissant le seuil du salon au boiseries grises, allumait une lampe et les bougies de deux flambeaux. L'achevait à peine quand le pseudo-Lorbac parut. Vogel ne le reconnut pas d'abord. Une barbe épaisse et brune cachait aux trois quarts le visage du faussaire qui ne portait habituellement, nous le savons, que de longues moustaches noires effilées et retroussées en croc. D'un geste rapide le nouveau venu arrêta l'exclamation prête à échapper des lèvres d'Hermann. Il referma la porte par laquelle il venait d'entrer et fit tourner deux fois la clef dans la serrure. — C'est moi... dit-il ensuite. — C'est parfaitement moi. En même temps il enlevait sa fausse barbe et découvrait sa figure flétrie, plus pâle encore que de coutume. — Il me semble, poursuivit-il avec un indéfinissable sourcil, il me semble, cher ami, que votre accueil est un peu froid... — Une poignée de main, que diable! — Je m'attendais si peu... commença Vogel en serrant machinalement la main que lui tendait son complice. — A me voir à cette heure nocturne?

acheva ce dernier. — Je m'explique votre étonnement... — Je croyais que vous ignoriez, comme tout le monde, mon séjour au Bas-Meudon... — Vous aviez eu grand soin de me le cacher; mais les petits mystères ne réussissent point avec moi... — Dès le soir de votre mariage je savais que vous demeuriez ici, et la semaine suivante, je faisais dans ces parages écartés un voyage d'exploration, prévoyant bien qu'un moment à l'autre je pourrais, en un cas donné, avoir un puissant intérêt à vous rejoindre sans perdre de temps... — Vous voyez que j'ai jamais raison? — Vous avez reçu mon billet (laconique) — demanda le caissier. — Parbleu! — Sans cela, serais-je ici? — En me prévenant du péril, vous avez fait acte d'ami véritable... — Un autre n'aurait pensé qu'à se mettre à l'abri. Vous avez songé à moi, vous! — C'est bien... — Je suis reconnaissant... Vous en avez la preuve avant peu... Vogel eut quelque peine à cacher une grimace dédaigneuse. Que lui importait la reconnaissance de Charles Laurent, cet instrument passif, inutile désormais et dont il n'attendait plus rien? — Qu'est-il arrivé? reprit le visiteur. — Qui donc a mis le feu à la mèche? — Des banquiers de province, nos correspondants, dont vous avez imité la signature sur des traites d'un chiffre fort rond... Le patron m'attend pour dé-

brouiller tout... — Il m'attendra longtemps... — E finita musica!... Il est temps de passer à d'autres exercices... — Qu'allez-vous faire? — Je vais décamper... — Et vous? — Moi aussi... — Mais pour décamper de façon confortable et pour vivre en gentleman, il faut des fonds... — En avez-vous? — Si vous venez m'en demander, — dit vivement Hermann, — vous vous adressez mal!... — Les événements ont marché plus vite que je ne croyais... — Mes précautions étaient mal prises... — A grand-peine parviendrais-je à payer mon voyage!... — Je voudrais tenter quelque chose à l'étranger... hélas! l'argent me manque... — Je m'en doutais, — répliqua Charles Laurent avec assurance, — et je vous en apporte... — Vous! — s'écria Vogel stupéfait. — Cela vous étonne?... — Un peu, le voyez-vous... — Depuis que nous travaillons ensemble je vous ai toujours vu besogneux... — Où est-il cet argent dont vous parlez?... — Vous allez le savoir, mais d'abord êtes-vous un homme de résolution?... — Je crois l'avoir prouvé. (A suivre.)

LA MEILLEURE PROPAGANDE: Lire et faire lire Le « Rappel Républicain »